
Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Service de l'environnement
Direction des expertises
et des normes

Fouilles archéologiques
au site DhDm-1 (station 11)
Sainte-Marthe-de-Gaspé



CANQ
TR
GE
EN
584

Arkēos Inc.

Société d'expertise en
recherches anthropologiques de Montréal
1134 ouest, rue Ste-Catherine, suite 900, Montréal, Qué. H3B 1H4

novembre 1985

850-123

Arkēos Inc.

Société d'expertise en
recherches anthropologiques de Montréal Inc.

1134 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 900, Montréal, Qué. H3B 1H4 Telex: 055-61161

Tel.: (514)871-8173

Montréal, le 5 décembre 1985

Monsieur Denis Roy, archéologue
Ministère des Transports
Division de l'assistance aux régions
Section de Québec
Service de l'Environnement
200 sud, boul. Dorchester, 7e
QUEBEC, Qc G1K 5Z1

Objet: Fouilles archéologiques - Site DhDm-1, station 11
N/R: 850-123

Cher Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous transmettre cinq copies du rapport cité en rubrique, ainsi qu'une copie du catalogue des objets-témoins.

Nous espérons que son contenu saura vous satisfaire et nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, nos meilleures salutations.



Pierre Bibeau
Chargé de projet

p.j.
/jh

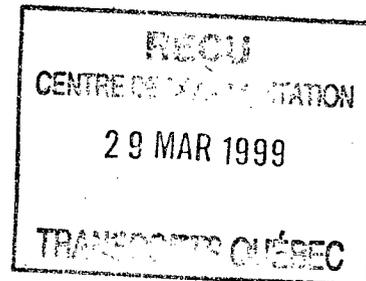
470100

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1B 5H1

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Service de l'environnement
Direction des expertises
et des normes

Fouilles archéologiques
au site DhDm-1 (station 11)
Sainte-Marthe-de-Gaspé



Arkēos Inc.

Société d'expertise en
recherches anthropologiques de Montréal
1134 ouest, rue Ste-Catherine, suite 900, Montréal, Qué. H3B 1H4

CANQ
TR
GE
EN
584

novembre 1985

850-123

EQUIPE DE TRAVAIL

Les personnes suivantes ont participé à la fouille archéologique et à l'analyse préliminaire de la collection:

- . Charles Beaudry
- . Pierre Bibeau
- . Robert Bilodeau
- . Esther Laforte
- . Claude Rocheleau.

La rédaction du rapport fut assurée par:

- . Pierre Bibeau
- . Robert Bilodeau
- . Claude Rocheleau.

Ont également participé:

- . Micheline Faucher, graphiste
- . Robert Labelle, graphiste
- . Johanne Hébert, traitement de texte
- . Francine Romanelli, traitement de texte.

Finalement, nous tenons à remercier M. Miville Villeneuve, adjoint à la construction et son équipe du bureau du Ministère des Transports à Sainte-Anne-des-Monts, pour leur collaboration.

TABLE DES MATIERES

	Page
. Liste des cartes	iii
. Liste des photographies	iv
. Liste des tableaux	v
. Liste des plans	vi
INTRODUCTION	1
1. DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT	4
1.1. Général	4
1.1.1. Aperçu géologique	5
1.1.2. Aperçu géomorphologique	6
1.1.3. Flore et faune	9
1.1.4. Climat	13
1.2. Milieu immédiat	14
2. SYNTHESE DE L'OCCUPATION AMERINDIENNE EN GASPESIE	20
2.1. Préhistoire	20
2.1.1. Paléo-Indien	20
2.1.2. Tradition gaspésienne	23
2.2. Histoire	26
3. OCCUPATION EURO-CANADIENNE DU LITTORAL NORD DE LA GASPESIE	28
4. HISTORIQUE DES INTERVENTIONS ARCHEOLOGIQUES AU SITE DhDm-1	31
4.1. DhDm-1	31
4.2. Station 11	31
5. METHODES UTILISEES	35
5.1. Etablissement du quadrillage et carte topographique	35
5.2. La fouille	39
5.3. Analyse	42

TABLE DES MATIERES (suite)

	Page
6. LA FOUILLE	44
6.1. Mètres-carrés fouillés	44
6.2. Stratigraphie	47
6.3. Eléments structuraux et prélèvements divers	54
7. PRESENTATION DU MATERIEL RECUEILLI	58
7.1. Analyse préliminaire des objets-témoins préhistoriques	58
7.2. Analyse préliminaire des objets-témoins historiques	64
7.3. Analyse des vestiges osseux	68
7.4. Analyse des échantillons de sols	75
8. DISCUSSION	79
8.1. Préhistoire	79
8.2. Histoire euro-canadienne	88
9. RECOMMANDATIONS	92
OUVRAGES CONSULTES	100
Annexe - Plan du site et coupes stratigraphiques	102

LISTE DES CARTES

	Page
Carte 1 - Localisation du site	2
Carte 2 - Localisation du site	16

LISTE DES TABLEAUX

	Page
1. Provenance horizontale et verticale des échantillons de sol	57
2. Objets-témoins lithiques	59
3. Distribution horizontale des objets-témoins lithiques	62
4. Objets-témoins historiques	65
5. Distribution horizontale des objets-témoins historiques	69
6. Distribution des vestiges osseux par identification anatomique, espèce et couche stratigraphique	70
7. Distribution des vestiges osseux (identification zoologique) par niveaux stratigraphiques	72
8. Distribution horizontale des vestiges osseux	74
9. Résultats des analyses de sols	78

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

			Page
Photo	Description	Direction	
Page couverture	Avancement des travaux, portion ouest de la station	E	-
Photo 1	Vue d'ensemble de la station 11, DhDm-1	W	17
Photo 2	Vue d'ensemble de la station 11, DhDm-1 et des activités de fouille	NE	18
Photo 3	Portion sud-est de la terrasse, avant la coupe de l'herbe	E	36
Photo 4	Vue générale de la terrasse et du sentier	W	45
Photo 5	Avancement des travaux, portion est de la station	S	46
Photo 6	Coupe stratigraphique, puits N-126, mur nord	N	50
Photo 7	Coupe stratigraphique, puits T-U/82, murs ouest	W	51
Photo 8	Coupe stratigraphique, puits H-I/37, murs ouest	W	52
Photo 9	Objets-témoins lithiques		61
Photo 10	Objets-témoins historiques		67

INTRODUCTION

En juin 1985, le Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec confiait à Arkéos Inc. le mandat d'effectuer une fouille archéologique de sauvetage à la station 11 du site DhDm-1. Ce site est localisé sur la rive ouest de la rivière à la Martre (terrasse de 6 mètres) à l'intérieur des limites de la municipalité de Sainte-Marthe-de-Gaspé en Gaspésie. La nécessité d'effectuer cette recherche archéologique repose sur le fait que des travaux de réfection prévus de la route 132 menacent l'intégrité des vestiges patrimoniaux.

Le site DhDm-1 fut découvert en 1967 par le curé Provost de la Société d'Archéologie de la Gaspésie. En 1968, Thomas Lee de l'Université Laval s'y rendit, suivi à l'été 1969 par des archéologues de la Société d'Archéologie Professionnelle du Québec (S.A.P.Q.). Ce n'est toutefois qu'en 1975 que José Benmouyal découvrit la station 11, qui est concernée par la présente étude. Mentionnons que cette station est actuellement bordée au sud par la route 132. Benmouyal y réalisa des sondages et des fouilles ponctuelles en 1976. En 1983, la firme Aménatech procéda à une évaluation du potentiel archéologique de cette station.

Suite aux résultats obtenus par cette évaluation, Arkéos Inc. se vit accorder le mandat de procéder à une fouille archéologique préhistorique de 49,75 mètres carrés afin de minimiser les impacts négatifs entraînés par les travaux de réfection. Sur le terrain, outre la notion de sauvetage, une attention

particulière devait être accordée à certains aspects majeurs de la recherche archéologique comme la stratigraphie, la présence possible de structures de foyer ou d'habitation et l'éventualité de pouvoir dater la ou les occupations par des analyses au C14. De plus, une carte topographique du site devait également être dressée.

Afin de réaliser ce travail, une équipe de cinq personnes s'est rendue au site du 20 juillet au 4 août 1985 inclusivement.

Le présent rapport illustre les résultats des activités de terrain et d'analyses et se compose des sections suivantes:

- 1) un rappel des données environnementales, archéologiques et historiques du site et de ses environs
- 2) une description des méthodes utilisées sur le terrain et lors des analyses
- 3) une description des résultats obtenus lors des travaux de terrain et à la suite des diverses analyses
- 4) une discussion et interprétation des vestiges archéologiques observés
- 5) une section recommandations.

Divers tableaux synthétiques concernant les objets-témoins recueillis (lithiques, osseux et historiques) sont également fournis. De plus, une sélection de coupes stratigraphiques du site, de photographies représentatives, de même qu'un plan topographique complètent ce rapport. Finalement, une liste des ouvrages consultés est incluse.

1. DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT

1.1. Général

La péninsule gaspésienne s'avance dans le golfe du Saint-Laurent selon un axe sud-ouest/nord-est (voir carte 1). Elle est limitée au nord par l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et au sud par la baie des Chaleurs. Sa limite ouest est conventionnellement désignée par la dépression créée par la vallée de la Matapédia (Benmouyal, 1981:11).

Le secteur centre-nord de la péninsule peut être divisé en trois zones parallèles au Saint-Laurent. Du nord au sud se succèdent la côte, le plateau et les monts Chic-Chocs (Benmouyal, 1978:55; 1981:12-14).

La côte représente une bande de terre irrégulière qui s'étend de la plage actuelle jusqu'au plateau. La largeur de cette zone varie énormément et peut atteindre plusieurs kilomètres à l'embouchure des rivières importantes. La côte est caractérisée par des terrasses et des paléo-plages qui s'étagent entre le niveau marin actuel et une altitude moyenne de 68 mètres.

Le plateau, d'une largeur moyenne de 25 kilomètres, s'étend entre la côte et les monts Chic-Chocs. Cette zone, d'une altitude moyenne de 400 mètres, est profondément disséquée par des nombreuses rivières et ruisseaux dont l'orientation générale est nord-nord-ouest. Ces cours d'eau qui ont contribué à éroder la surface du plateau occupent par endroit des vallées profondes de plus de 300 mètres.

Au centre de la péninsule se dressent les monts Chic-Chocs qui déterminent la limite approximative de la ligne de partage des eaux entre les bassins hydrographiques constitués par la baie des Chaleurs et l'estuaire du Saint-Laurent. Ces montagnes s'élèvent abruptement du plateau pour atteindre des altitudes supérieures à 1000 mètres. Ils ont généralement des sommets sub-horizontaux.

1.1.1. Aperçu géologique

Sur le plan géologique, la région fait partie du grand système appalachien qui se déploie du sud-est américain (Alabama) jusqu'à Terre-Neuve. Au Québec, il comprend toute la péninsule gaspésienne et une partie des Cantons de l'Est. Les Appalaches de la région gaspésienne renferment principalement des roches sédimentaires, associées à des roches volcaniques, intrusives et métamorphiques, d'âge Paléozoïque (Baron-Lafrenière, 1983:10).

Au sud du Saint-Laurent, les roches sédimentaires des Appalaches sont divisées en cinq éléments structuraux: l'anticlinorium de Québec, le synclinorium de Gaspé, l'anticlinorium de Matapédia, le synclinorium de la baie des Chaleurs et le dernier élément qui regroupe des grès et des conglomérats du carbonifère. La zone de l'anticlinorium de Québec se distribue dans les monts Chics-Chocs jusqu'au Saint-Laurent. Cet élément est composé de grès, de mudstones, de calcaires, de quartzites de Kamouraska, de roches métamorphiques du Groupe de Shickshock et de massifs de serpentinites localisés du mont Albert et à faible distance de celui-ci vers l'ouest (Lebuis et David, 1977:277).

A l'intérieur de la zone côtière, on rencontre plusieurs variétés de chert provenant de la même formation géologique. Ces cherts se retrouvent sporadiquement le long de la côte. Ils sont disposés sous forme tabulaire à l'intérieur des formations de mudstone et de schiste argileux d'âge Ordovicien inférieur et moyen. Ils se présentent également sous forme de galets le long des rivières et du littoral. Des affleurements sont connus à Marsoui, Cap-au-Renard et à Sainte-Anne-des-Monts (Benmouyal, 1981:63-64).

1.1.2. Aperçu géomorphologique

La reconstitution des premières phases de déglaciation dépend du cadre théorique auquel se rattache le chercheur. Ce cadre est essentiellement déterminé par l'importance accordée au complexe glaciaire appalachien par rapport à l'inlandsis laurentidien dans les régions périphériques du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent (Parent et als, 1985:20).

Pendant le Winconsinien supérieur, lors du dernier maximum glaciaire, deux modèles sont ainsi proposés par les quaternaristes (Ibid, 18-20):

- (1) Le complexe glaciaire appalachien, composé de nombreuses calottes locales, se fusionne avec l'inlandsis laurentidien. Cette masse glaciaire recouvre les plus hauts sommets. La limite de la marge glaciaire se situe bien au-delà de la côte actuelle et la plate-forme continentale est couverte de glaces.

- (2) La coalescence entre les calottes locales est limitée et plusieurs secteurs côtiers, notamment les secteurs montagneux, ne sont pas englacés. La bordure de l'inlandsis laurentidien ne dépasse guère le tracé actuel de la côte nord du golfe qui est presque entièrement libre de glace ancrée.

Pendant la période de réchauffement climatique postérieure à 17000 A.A., les premières phases de déglaciation sont également expliquées par deux modèles (Ibid, 20):

- (1) Un fleuve de glace se forme dans l'axe du chenal laurentien et rétrogradera par vêlage vers l'amont de l'estuaire.
- (2) Un ou plusieurs dômes glaciaires appalachiens autonomes s'écoulent à leur périphérie nord vers la vallée du Saint-Laurent.

Indépendamment du modèle théorique adopté, les données disponibles suggèrent que dans le secteur sud du golfe du Saint-Laurent, l'inlandsis commence à régresser vers 14000 A.A. et peut-être même vers 14500 A.A. Ce retrait provoque la séparation de deux masses de glace. L'inlandsis laurentidien, occupant le Saint-Laurent, se retire vers le nord et le nord-ouest, puis vers l'ouest et le sud-ouest. La calotte appalachienne se dirige vers l'intérieur des terres à partir des côtes. Entre 13500 et 12500 A.A., une étroite bande côtière est déglacée entre Trois-Pistoles et l'extrémité nord-est de la péninsule gaspésienne (Dionne, 1977:66).

Le retrait initial de l'inlandsis annonce le début de la transgression marine (i.e. mer de Goldwaith). La submersion des zones côtières du Saint-Laurent s'effectue en raison de l'affaissement isostatique résultant de la surcharge de l'inlandsis. L'eau emmagasinée dans l'inlandsis sera restituée à la mer dont le niveau s'élèvera progressivement en raison de la disparition de la masse glaciaire (Ibid, 64).

L'épisode de la mer de Goldwaith sur le littoral sud de l'estuaire du Saint-Laurent comporte trois grandes phases (Ibid, 65-66).

(I) c.13500-12000 A.A.

Cette phase transgressive est caractérisée par un environnement glacio-marin. Dans la région de Sainte-Anne-des-Monts, cette transgression aurait atteint la cote topographique de 68 mètres (Benmouyal, 1981:29).

(II) c.12000-10000 A.A.

Cette phase principalement marine passera d'une phase transgressive à une phase régressive. Elle est caractérisée par une abondante sédimentation marine et littorale, et par un taux de relèvement isostatique élevé.

(III) c.10000 A.A.

Cette phase est essentiellement régressive. La mer mit en place des sédiments caractéristiques d'un faciès d'eau peu profonde. La phase se caractérise par une érosion relativement forte par les cours d'eau qui s'enfoncent graduellement dans les dépôts sédimentaires au fur et à mesure de leur exondation.

Ces sédiments littoraux mis en place par le retrait progressif de la mer de Goldwaith ont formé une série de terrasses dont l'altitude varie entre le niveau marin actuel et la cote topographique de 68 mètres. Les paléo-plages les mieux définies sont celles de 45 mètres (11700 + 190 A.A.) et de 6 mètres (c.2300 A.A.). Entre ces deux cotes topographiques, plusieurs autres terrasses se formèrent également, en particulier celles sises à 14 mètres et 21 mètres (c.9250 A.A.) (Benmouyal, 1981:30).

La présence de sédiments organiques au fond du lac Côté (48°58'N, 65°57'O), juché à une altitude de 915 mètres, suggère la disparition des derniers vestiges de glaces résiduelles de la péninsule gaspésienne avant 9810+360 A.A. (Ibid, 31).

1.1.3. Flore et faune

. Flore

Les reconstitutions des paysages végétaux sont fondées sur des diagrammes polliniques et des assemblages microfossiles provenant de contextes datables. A cause de la rareté de tels dépôts, les reconstitutions paléophytogéographiques pour l'ensemble du territoire québécois demeurent conjecturales jusque vers 11500 A.A. (Richard, 1985:44).

Entre 13000 et 11000 A.A., les conditions environnementales, directement influencées par la présence de masses glaciaires, semblent très fortement marquées par un climat périglaciaire particulièrement rigoureux. Ces conditions ont pu empêcher la colonisation végétale des eaux et des terres (Ibid, 45,46).

La Gaspésie est l'une des régions au Québec dont l'histoire post-glaciaire de la végétation est mal connue. Néanmoins, la reconstitution paléophytogéographique est déduite de l'analyse de deux diagrammes polliniques provenant de la région du Mont Saint-Pierre (Hétu et Gray, 1980; Labelle et Richard, 1984). Les données polliniques et macrofossiles ont été interprétées à partir de prélèvements dans la vallée de la rivière à Pierre (17 mètres) et sur le plateau (497 mètres).

Seul le plateau a été colonisé par une végétation initiale de type toundra jusque vers 10400 A.A. pendant que la vallée était encore partiellement submergée par la mer de Goldwaith. L'afforestation du plateau qui se termine vers 9000 A.A. se caractérise d'abord par un peuplement d'épinettes accompagné de peupliers et de mélèzes, suivi d'un envahissement progressif de sapins beaumiers et de bouleaux blancs qui constitueront la sapinière à bouleau blanc.

L'afforestation de la vallée n'a débuté que vers 9300 A.A. avec la formation de la sapinière à bouleau blanc. Par contre, la végétation s'est passablement modifiée jusque vers 5000-4500 A.A. par les migrations successives de bouleaux jaunes, de pins blancs, de frênes noirs, d'érables à sucre et d'ormes d'Amérique.

La diversité du couvert végétal actuel reflète les contraintes physiographiques et climatiques de la péninsule: une forêt mixte le long de la côte et le long de certaines vallées à l'intérieur des terres, une forêt boréale sur le plateau et une toundra alpine sur les sommets des Chics-Chocs (Benmouyal, 1978:55).

La forêt mixte est dense et composée principalement d'épinettes blanches entremêlées de bouleaux blancs, de cèdres, de pins blancs, de mélèzes et de peupliers faux-trembles. L'intérieur des vallées se caractérise par la présence d'érables à sucre, d'hêtres, de bouleaux jaunes et de sapins beaumiers (Benmouyal, 1981:19).

Au sud de la zone côtière, la forêt boréale se compose principalement par le sapin beaumier, l'épinette noire, l'épinette blanche, le bouleau blanc et le cèdre. La densité de cette forêt varie selon la cote topographique. Au-dessus de 600 mètres, les arbres sont plus petits et clairsemés et forment une taïga couverte de lichens (Ibid,20).

La toundra alpine, restreinte géographiquement au sommet des Chics-Chocs, est caractérisée par la mousse, le lichen ainsi que de petits arbres rabougris (Ibid).

Parmi les centaines de plantes répertoriées dans la péninsule gaspésienne, plusieurs fournissent une large variété de baies comestibles.

Faune

Les interprétations concernant l'implantation de la faune en Gaspésie demeurent beaucoup plus vagues. On peut raisonnablement supposer qu'après le retrait des glaces de l'estuaire, la faune marine ait fréquenté la mer de Goldwaith et éventuellement les rivières côtières. Les mammifères terrestres se seraient établis peu après la déglaciation. Selon Benmouyal (1981:39), l'environnement actuel n'a pas changé de façon significative depuis 6000 ans, du moins en termes de ressources alimentaires.

La faune actuelle peuplant la péninsule gaspésienne est diversifiée et très riche (Benmouyal, 1981, 21-26). Parmi les mammifères terrestres importants, on dénombre le caribou qui auparavant se distribuait dans l'ensemble du territoire, l'orignal d'une densité moyenne de 2,6 individus/kilomètre carré et l'ours noir. Les petits mammifères terrestres sont principalement représentés par le castor, le porc-épic, le rat musqué, la loutre, le lièvre, le raton laveur et la martre.

Un grand nombre de mammifères marins fréquentent les eaux bordant l'estuaire du Saint-Laurent. On y dénombre quatre variétés de phoques (phoque gris, commun, du Groenland et à capuchon), le morse ainsi que plusieurs membres de l'ordre des cétacés: l'épaulard, le béluga, le rorqual commun, la baleine noire et le marsouin commun. Un cycle saisonnier détermine l'accessibilité à ces ressources animales.

Les poissons constituent l'une des ressources marines les plus importantes dans l'estuaire. Ils comprennent notamment la morue, le maquereau, le capelan, le hareng et le saumon. Plusieurs espèces fréquentent les eaux peu profondes, en particulier le saumon atlantique, l'esturgeon et l'éperlan. Les ressources marines incluent également des mollusques et de nombreux crustacés.

L'avifaune comprend plusieurs centaines d'oiseaux en Gaspésie. Parmi les espèces locales, on remarque le fou de Bassan, le canard noir, le goéland à manteau noir, le bec-scie commun et la marmette commune. Cette population locale est enrichie saisonnièrement par plusieurs espèces migratoires, notamment la bernache du Canada, le canard

pilet, le garrot commun, l'eider commun, le huart à collier, le butor d'Amérique, la bécasse d'Amérique et le cormoran à aigrettes.

1.1.4. Climat

Peu de temps après les premières phases de déglaciation, les grandes masses glaciaires résiduelles sur le territoire québécois devaient maintenir des pôles de haute pression atmosphérique alimentant des vents catabatiques violents et desséchants. Ces hautes pressions ont dû longtemps dévier vers le sud les vents d'ouest porteurs d'humidité, après leur passage au-dessus des lacs ancêtres des Grands-Lacs et du lac proglaciaire Agassiz au Manitoba. Elles ont dû également bloquer les remontées d'air chaud en provenance du golfe du Mexique (Richard, 1985: 45).

Les interprétations paléoclimatiques basées sur la palynologie sont difficiles même avec de larges échantillonnages. Néanmoins, les reconstitutions du paysage végétal semblent indiquer une stabilité de la flore et du climat pour les dernières 9300 années.

A l'échelle continentale, la péninsule gaspésienne reçoit un climat tempéré et humide à été frais. Cette généralisation ne reflète toutefois pas les variations locales causées à la fois par l'influence maritime et par la topographie (Benmouyal, 1981: 16-17).

On y observe généralement deux saisons: un hiver relativement long et un été plus court, toutes deux séparées par des périodes intermédiaires dont la durée dépend principalement de l'altitude.

Sur le pourtour de la côte, la moyenne des températures minimales situées au-dessus du point de congélation est présente entre le début de mai et la fin d'octobre. Les gelées se manifestent dès la fin de septembre pour se terminer au début de juin. Les étés sont plutôt frais à cause de la proximité de la mer et des vents dominants du nord-nord-ouest. Les marées ont une amplitude moyenne de 2 mètres.

A Cap-Chat, les chutes de neige se distribuent normalement de la fin de novembre jusqu'au début de mai. La glace prend dès la fin de novembre et forme un mois plus tard une couverture continue large de plusieurs kilomètres le long de la côte sud de l'estuaire en raison des vents et des courants dirigés vers celle-ci. La pluie est présente pendant les mois d'hiver (janvier-mars) à raison d'une moyenne mensuelle d'un centimètre formant ainsi une croûte de glace sur la neige.

1.2. Milieu immédiat

La partie aval de la rivière à La Marte est située dans les basses terres de la zone côtière qui est caractérisée par la présence de nombreuses terrasses bien définies. Les cotes topographiques des principales terrasses sont 6-10 mètres, 15-30 mètres, 36-45 mètres et 60-75 mètres. Ces terrasses sont constituées de sédiments littoraux et fluviatiles déposés pendant les différentes phases marines, glaciaires et post-glaciaires. La terrasse de 6-10 mètres se serait apparemment formée lors d'une remontée du niveau marin lié aux facteurs eustatiques. L'évaluation chronologique du développement de cette terrasse oscille vers 3000 A.A. (Aménatech, 1984) (1).

(1) 2,300 A.A. selon Benmouyal (1981:30)

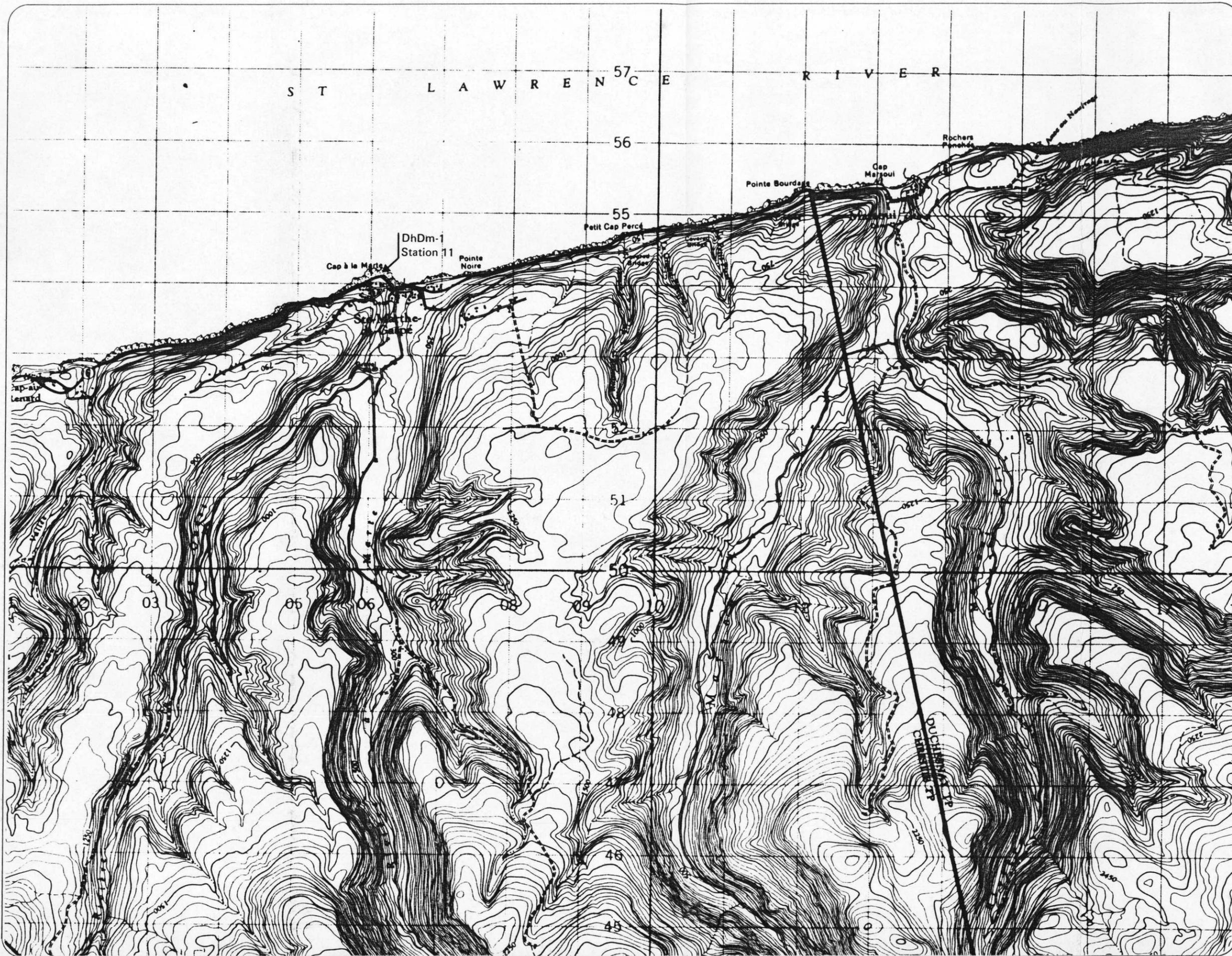
La station 11 du site à La Marte (DhDm-1) est localisée à environ 300 mètres à l'ouest de l'embouchure de la rivière à la Marte sur une pointe sablonneuse, le cap à La Marte (voir carte 2 et photo 1).

Elle est délimitée au sud par la route 132 qui, à cet endroit, longe le pied de la terrasse de 15 mètres, et sur les autres endroits par le rebord de la terrasse de 6 mètres. La station est en forme de large pointe dont l'axe le plus long (c.200 mètres) est généralement orienté nord-ouest/sud-est. Son axe de largeur, d'une orientation nord-est/sud-est, mesure au maximum 40 mètres. La superficie de la station occupe approximativement 4000 m². La distance entre le rebord de la terrasse de six mètres et la ligne des hautes marées varie de 5 à 40 mètres.

La topographie de la terrasse est relativement plate et horizontale. Une légère inclinaison est perceptible d'ouest en est et de sud en nord-est. L'altitude varie entre 5 mètres (bord centre-est) et 7 mètres (extrémité ouest). La seule protection de l'emplacement est la présence au sud d'une terrasse de 15 mètres qui se détache abruptement de la terrasse inférieure.

L'emplacement, un ancien champ agricole, est complètement déboisé. La végétation de la terrasse se compose uniquement d'herbacées longs et denses, incluant la bardane (voir photo 1).

Un sentier, large de 2,70 mètres, s'étend de façon continue le long du bord de la terrasse de 6 mètres. A ses extrémités est et ouest, il rejoint la route 132 (voir photo 2).

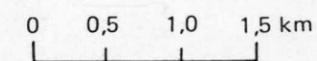


Gouvernement du Québec
 Ministère des transports
 Service de l'environnement
 Direction des expertises
 et des normes

CARTE 2

LOCALISATION
 DU SITE

Échelle 1 : 50,000



Arkeos Inc.
 Société d'expertise en
 recherches anthropologiques de Montréal
 1134 ouest, rue Ste-Catherine, suite 900 Montréal, Qué H3B 1H4

Octobre 1985



Photo 1: Vue d'ensemble de la station 11, DhDm-1,
vers l'ouest



Photo 2: Vue d'ensemble de la station 11, DhDm-1 et des activités de fouille vers le nord-est

Des conversations avec des résidents de la région nous ont également permis d'obtenir certaines informations supplémentaires sur la station 11. Ainsi, il appert que la route 132 ne fut construite qu'en 1954 et 1955 (un côté à chaque année). Auparavant l'ancienne route qui longeait l'estuaire passait par le sentier qui traverse actuellement le site.

Toujours avant la construction de la route 132, le sol était cultivé jusqu'au flanc de la colline qui borde la route du côté sud. On retrouvait également quelques cabanes de pêcheurs près de cette colline. La culture consistait en des céréales et des pommes de terre, en alternance. A cause de sa forte proportion de sable, le sol était fréquemment enrichi à l'aide d'os de divers poissons ou mammifères. L'arrière grand-père du dernier propriétaire de cette terre (M. Hector Malone) cultivait déjà à la station 11 de DhDm-1. Selon le curé Provost de la Société d'Archéologie de la Gaspésie, les Malone seraient l'une des deux premières familles irlandaises à s'être installées dans la région.

2. SYNTHÈSE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE EN GASPÉSIE

2.1. Préhistoire

Toute la séquence culturelle préhistorique du littoral nord de la Gaspésie, et par extension pour l'ensemble du territoire gaspésien repose essentiellement sur les travaux archéologiques menés par Benmouyal (1981) entre Les Méchins et Marsoui. L'analyse des collections lithiques et des données géomorphologiques lui permirent d'inférer l'existence de deux périodes importantes de l'occupation préhistorique de la région soit: la période du Paléo-indien récent (c. 9000-c.6000 A.A.) et la période de la Tradition gaspésienne (c. 5000-c.1300 A.A.).

2.1.1. Paléo-Indien

Vers 9800 A.A., les derniers vestiges glaciaires disparaissent de la Gaspésie et il fallut probablement quelques siècles pour permettre à la végétation et à la faune de coloniser le territoire. Les contraintes environnementales causées par la déglaciation et les premiers indices culturels permettent de situer hypothétiquement l'âge d'une première occupation humaine vers 9000 A.A.

A cause de son intégrité stratigraphique et de la qualité des objets-témoins, le site de référence pour la période du Paléo-Indien récent est celui de Sainte-Anne-des-Monts (DgDo-4) juché sur la terrasse de 38 à 45 mètres. L'assemblage du site comprend de longues pointes sans cannelures dont les bords sont parallèles et la base convexe. Ces pointes ont été retouchées bifacialement par pression. La culture matérielle se compose également de forets, de bifaces de formes et de dimensions variées ainsi que d'outils sur éclats retouchés de façon marginale.

Les grattoirs sont absents du site. La matière première utilisée, disponible au site et à proximité, inclut plusieurs variétés de chert, du quartzite et du pyrite de fer.

Des outils similaires ont également été recueillis sur d'autres sites attribués à la même période culturelle. Les pointes et les autres types d'outils présentent une plus grande variété morphologique. La fréquence relative des différentes catégories varie également d'un site à l'autre. Ces variations peuvent être attribuables à des forces évolutives, à des mélanges possibles avec du matériel plus récent, à la spécialisation des établissements et parfois à la faible taille des échantillons.

L'estimation chronologique de cette manifestation préhistorique ne repose que sur une seule date au C14: 5960 \pm 100 A.A. (QU-347). Il semble que cette date entre en contradiction avec les estimations beaucoup plus anciennes (s'échelonnant entre 10000 et 8000 A.A.), s'appliquant à des sites de la région des Grands Lacs et du St-Laurent. De plus, cette estimation ne correspond pas avec les données chronologiques (10000-12000 A.A.) concernant l'émersion des terrasses marines sur lesquelles ont été érigés les sites (Dumais, 1985:146).

Malgré cet écart chronologique, Benmouyal considère cette datation comme probable et elle marquerait la fin de la période paléoindienne en Gaspésie. Son argumentation (Benmouyal, 1981: 272-275) s'appuie sur:

- (1) L'échantillon daté était en association culturelle non équivoque et reposait sous une couche protectrice de silt.

- (2) La localisation des sites paléoindiens sur les hautes terrasses marines n'implique pas nécessairement leur association directe avec un rivage marin au moment des occupations.
- (3) Ces sites élevés auraient été choisis par les groupes humains afin d'observer leurs proies, pour se protéger contre les vents dominants et pour se trouver à proximité des affleurements de chert présents derrière la terrasse de 45 mètres.
- (4) L'estimation chronologique de sites paléoindiens de la région des Grands-Lacs ne repose que sur un nombre limité de datations absolues; les datations géomorphologiques étant davantage utilisées.

Benmouyal (1981:275) émet l'hypothèse que des populations du paléoindien récent auraient pu persister plus longtemps dans la péninsule gaspésienne que dans les autres parties du nord-est américain à cause de sa relative isolation et de son environnement particulier.

L'hypothèse d'un isolat paléoindien en Gaspésie persistant jusque vers 6000 A.A. ne fait toutefois pas l'unanimité. Dumais (1985:147) estime que cette hypothèse est difficilement acceptable compte tenu de la nature des traditions culturelles établies à cette époque dans les régions du Haut Saint-Laurent, de la Côte Nord/Labrador et de la Nouvelle-Angleterre. La diffusion de caractères culturels implique qu'il existait des réseaux de circulation d'information et peut-être même de marchandises dans la région du golfe de l'estuaire du

Saint-Laurent et de la côte Atlantique. Il est difficile d'entrevoir à l'intérieur de cette grande sphère d'interaction la possibilité que des paléoindiens gaspésiens établis sur la côte sud du grand axe de circulation que représente la vallée du Saint-Laurent eussent été imperméables à de telles influences.

A plus de 800 kilomètres vers l'ouest, un assemblage d'objets-témoins semblables à ceux de Gaspésie a été trouvé sur l'île Thompson dans le Haut Saint-Laurent. L'examen pétrographique d'un spécimen géologique (chert) de Sainte-Anne-des-Monts et du spécimen archéologique du lac Saint-François suggère la possibilité d'une association. Les implications sont considérables et suggèrent la mobilité de groupes humains sur le Saint-Laurent à l'aide d'embarcations (Wright, 1982:196). Toutefois, on ne connaît pas encore la distribution géographique de cette variété de chert et elle pourrait s'étendre beaucoup plus à l'ouest (Benmouyal, 1981:276).

2.1.2. Tradition gaspésienne

La tradition paléoindienne se serait développée in situ pour faire place à une longue période culturelle de près de 5000 ans, appelée la Tradition gaspésienne.

L'importance du caractère régional de ce développement culturel et la particularité de ses vestiges archéologiques par rapport aux assemblages archaïques connus des régions avoisinantes justifient cette appellation (Benmouyal, 1981:254).

Cette période culturelle est représentée par relativement peu de sites archéologiques. Néanmoins, elle fut divisée en deux sous-périodes: la Tradition gaspésienne ancienne (c.5000-c.3000 A.A.) et récente (c. 3000-c.1300 A.A.) (Ibid: 280-289).

Pendant la phase ancienne, les mêmes catégories d'outils que la période précédente sont représentées à l'exception des forets. On observe une plus grande variation morphologique sur les pointes qui sont maintenant retouchées par percussion. La fréquence relative des bifaces diminue alors que celle des outils sur éclats retouchés augmente. On remarque l'introduction d'outils nucléiformes tels le percuteur et le "chopper". Benmouyal (1981: 283) suggère une continuité technologique entre cette tradition et le paléoindien récent. Cette continuité est perceptible par la même utilisation de matière première, la fabrication de sensiblement les mêmes catégories d'outils et la sélection des mêmes localités ou terrasses inférieures pour l'établissement des sites.

Deux datations absolues furent obtenues de la station B du site Ruisseau (DhDn-2) dont l'élévation est de 23-27 mètres: 4170 \pm 150 A.A. (QU-229) et 3750 \pm 180 A.A. (QU-228). Un intervalle de deux millénaires s'opéra à l'intérieur de la transition entre le paléoindien récent et la Tradition gaspésienne. Benmouyal (1981: 284) suggère la date de c.5000 A.A. pour le début de la phase ancienne de la Tradition gaspésienne.

La phase récente de cette tradition est particulièrement représentée par la station A du site Ruisseau (DhDn-2) et par le site de Cap-Chat (DgDq-1). On observe l'utilisation d'une plus grande variété de chert et une certaine préférence, outre la variété mouchetée grise, pour le chert de couleur vert pâle à grains fins. Pour la première fois, du quartzite et de la calcédoine d'origine inconnue sont introduits et utilisés surtout pour les grattoirs sur bouts qui font leur apparition dans la région. Les mêmes catégories d'outils que lors de la phase ancienne sont représentés. Les outils sur éclats forment presque la moitié de l'échantillonnage (Benmouyal, 1981:285).

La grande majorité des vestiges lithiques de Cap-Chat ressemblent à ceux de la station A du site Ruisseau à l'exception notable de pointes à encoches, d'une pièce esquillée, d'outils sur os et andouillers et d'un tesson de poterie. Le tesson de poterie devrait être perçu comme une introduction résultant de contacts avec d'autres groupes plutôt que l'évidence d'une industrie céramique locale (Ibid: 288).

Des datations absolues pour la station A sise à une élévation de 17-18 mètres sont disponibles: 1880 \pm 110 A.A. (QU-374) et 2280 \pm 230 A.A. (QU-225) de même qu'à Cap-Chat, localisé sur une terrasse de 4-6 mètres, dont la moyenne est 1355 \pm 81 A.A. La date arbitraire de c.3000 A.A., est suggérée pour le début de la phase récente de la Tradition gaspésienne (Ibid: 290).

Sur la base de la localisation des sites (proximité directe d'un plan d'eau), de l'environnement actuel, de l'analogie ethnographique (i.e. modes de subsistance des Micmacs historiques) et des quelques rares vestiges osseux préservés, on suppose que les activités économiques des populations préhistoriques étaient essentiellement orientées vers les ressources marines (Benmouyal, 1981:300).

Dans l'état actuel de la recherche, aucun site archéologique d'affiliation amérindienne plus récent que le VI^e siècle de notre ère n'a été découvert en Gaspésie, suggérant ainsi un dépeuplement du secteur.

2.2. Histoire

Les données ethnohistoriques (Barré, 1978:3-7) permettent d'identifier les populations amérindiennes qui fréquentèrent la Gaspésie pendant la période de contact. Les Micmacs constituaient un groupe d'Algonquiens qui occupaient la rive sud de la péninsule et en exploitaient l'intérieur comme territoire de chasse pendant l'hiver. L'occupation du littoral nord par les Micmacs ne daterait que du milieu du XVII^e siècle lorsqu'ils eurent mis fin aux conflits qu'ils entretenaient avec les Kwedech. Cette hypothèse n'est cependant basée que sur la tradition orale de Micmacs et il n'en existe aucun témoin archéologique.

Les Montagnais qui occupaient la rive nord du Golfe du Saint-Laurent utilisaient occasionnellement la partie nord de la Gaspésie comme territoire de chasse pendant l'hiver. Cette région semble avoir constitué à la période de contact une sorte de zone tampon exploitée à la fois par les Micmacs, les Montagnais et les Kwedech.

Les Etchemins qui occupaient le territoire du Maine et une partie du Nouveau-Brunswick traversaient la péninsule pour se rendre sur la rive nord du golfe.

Les Kwedech, identifiés aux Iroquois de la vallée du Saint-Laurent, exploitaient la rive nord de la péninsule comme territoire de pêche pendant le printemps et l'été. Les relations entre les Kwedech et les Micmacs semblent avoir été très hostiles durant le XVII^e siècle.

A la lueur de ces données ethnohistoriques, Benmouyal (1981: 297-298) suggère que les populations gaspésiennes furent déplacées ou carrément éliminées par des groupes venant de l'amont, probablement par les ancêtres des Iroquois du Saint-Laurent. Cette hypothèse repose archéologiquement sur l'introduction soudaine de plusieurs nouveaux traits pendant la phase récente de la Tradition gaspésienne. De plus, des vestiges archéologiques provenant de contextes non datés illustrent cette pénétration étrangère en Gaspésie: deux tessons de poterie non décorée sur le site du Moulin (DgDp-2), un pendentif en pierre polie du site de la rivière Sainte-Anne (DgDp-4) et la concentration de tessons de poterie à Sainte-Anne-des-Monts dont la décoration est typiquement iroquoise.

3. OCCUPATION EURO-CANADIENNE DU LITTORAL NORD DE LA GASPESIE

Sous le régime français, Sainte-Anne-des-Monts et tout le secteur qui s'étend vers l'est jusqu'à Marsoui n'était fréquenté saisonnièrement que par quelques pêcheurs. Au début du XVIIIe siècle, Denis Riverin se voyait concéder la seigneurie de Sainte-Anne dans le but précis d'y établir un poste de pêche sédentaire. Néanmoins, des difficultés insurmontables firent avorter ce projet (Rastoul et Ross, 1978:58).

Ce n'est que vers 1815 que quelques familles vinrent s'établir à Sainte-Anne-des-Monts. L'absence de voies de communications terrestres sur le littoral nord de la péninsule freina sérieusement le peuplement du territoire. La seule route terrestre adéquate pour circuler était le rivage de la mer. L'été, les déplacements se faisaient surtout sur l'eau à bord d'embarcations alors que l'hiver, les voyages étaient très rares et étaient effectués surtout en raquettes le long des rives (Ibid: 58; Bélanger et al, 1981:154).

Le chemin du Roi, longeant la rive sud du fleuve Saint-Laurent, fut prolongé de Matane jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts entre 1850 et 1866. Sur plus de 150 kilomètres vers l'est, il n'y avait aucun chemin, seulement quelques petits établissements de pêche ou d'agriculteurs. Le chemin de Matane, devenu opérationnel pendant la seconde moitié du XIXe siècle, ouvrira la voie au développement et au peuplement de Sainte-Anne-des-Monts et de toute la région située à l'est (Bélanger et al, 1981: 309-310; Rastoul et Ross, 1978:59).

L'occupation humaine ne se concentrera que dans la zone des terrasses qui n'est présente qu'aux rares endroits où les embouchures de rivières ont dégagé quelque espace près du rivage. A partir de Tourelles vers l'est, l'espace riverain cède la place à une falaise plus ou moins abrupte qui tombe directement dans la mer. Cap-au-Renard, La Marte et Marsoui se développèrent avant tout comme des extensions de Sainte-Anne-des-Monts. Ces endroits furent d'abord fréquentés par des pêcheurs saisonniers venant de Sainte-Anne-des-Monts. Certaines familles s'établirent à Marsoui dès 1859 et, légèrement plus tard, aux autres endroits. Toutes ces localités prennent leur essor initial en se fondant sur la pêche et, un peu plus tard, sur l'exploitation forestière (Rastoul et Ross, 1978: 59-60).

Des marchands venant des îles anglo-normandes de Jersey sont présents en Gaspésie dès la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Ils établirent un système d'exploitation commerciale basée sur l'industrie morutière. Leur présence sur le littoral nord se fera sentir dès le XIXe siècle, notamment à Cap-Chat et à Sainte-Anne-des-Monts, et favorisera l'extension des pêcheries dans le secteur (Bélanger et al, 1981: 195-196, 378). Le phare de La Marte, juché à 53 m, fut construit en 1876.

L'industrie du bois de fuseau occupe pendant longtemps les scieries situées entre Matane et Mont-Louis. Elles répondent aux besoins croissants de l'industrie textile anglaise pour les bois très durs (bouleau blanc) servant à la fabrication de bobines et de fuseaux. Un moulin de sciage fut en activité à La Marte à partir du troisième quart du XIXe siècle jusque vers 1930 (Rastoul et Ross, 1978: 60); Bélanger et al., 1981: 359-360).

Activité marginale à ses débuts, l'agriculture se concentre uniquement sur les sols propices des terrasses et sur le rebord du plateau à l'est du village. Mentionnons finalement que les agriculteurs utilisaient des déchets de poisson pour engraisser les terres sablonneuses (Rastoul et Ross, 1978: 47, 62).

4. HISTORIQUE DES INTERVENTIONS ARCHEOLOGIQUES AU SITE DhDm-1

4.1. DhDm-1

Le site DhDm-1 s'étend sur la plupart des terrasses qui varient entre 4 m - 45 m, en bordant l'embouchure de la rivière La Marte. Il fut découvert en 1967 par le curé Roland Provost de la Société d'Archéologie de la Gaspésie. Ce dernier y effectua des cueillettes de surface sur six des onze stations du site.

Ces collections de surface furent examinées en 1968 par l'archéologue Thomas Lee de l'Université Laval qui suggéra une ancienneté considérable pour l'occupation humaine de la région.

La Société d'Archéologie préhistorique du Québec (SAPQ) y entreprit en 1969 la fouille contrôlée de 132 mètres carrés sur une terrasse de 30 mètres à l'ouest de la rivière. Les vestiges culturels recueillis permirent de confirmer l'ancienneté du site.

4.2. Station 11

. 1975-1976

La station 11 du site ne fut localisée qu'en 1975 par José Benmouyal lors d'une reconnaissance archéologique entreprise le long du tracé de la future route 132. En 1976, cet archéologue y pratiqua des sondages systématiques qui comprenaient la fouille de 36 mètres carrés répartis sur une longueur de 93 mètres à proximité du bord nord de la route 132. Vingt de ces puits étaient disposés de façon continue aux extrémités est (11 mètres carrés) et ouest (9 mètres carrés) de l'espace échantillonné.

Les seize derniers mètres étaient disposés entre ces deux aires d'excavation. Tous les sondages furent positifs, indiquant que la surface d'occupation couvrait une grande partie de la pointe, en particulier le secteur sud.

Les aires d'excavation furent caractérisées par la présence d'une couche d'occupation intacte, des concentrations d'objets lithiques et d'autres vestiges (i.e. pierres éclatées par le feu, charbon de bois, fragments d'os dont certains sont calcinés, etc.) indiquant des aires d'activité sinon des structures d'habitation. L'aire située à l'est fut plus riche que celle de l'ouest.

La séquence stratigraphique identifiée au cours de ces travaux comprend le niveau 1 qui correspond à la zone des labours. Ce niveau était de couleur foncée, composé de sable et gravier, et contenant la totalité des vestiges culturels (à l'exception des deux aires d'excavation). Le niveau inférieur constitué de lentilles d'une épaisseur de 1 à 5 cm (1B) représente une couche d'occupation culturelle. Le niveau 2 stérile comprend de nombreuses couches formées de lentilles de sable gris fin, ou gravier arrondi bien assorti et de galets de plage.

Les sondages ont livré un total d'environ 4000 vestiges lithiques. La distribution verticale des vestiges indique que 80% sont localisés dans la zone des labours (niveau 1) et le reste dans la couche culturelle (niveau 1B). Les labours du niveau 1, selon Berimouyal, auraient eu peu d'effets sur la distribution horizontale originale des témoins. Dans l'aire située à l'est, la fouille de 4 mètres carrés au sud-est près du foyer a livré environ 80% des éclats et 60% des outils

découverts en 1976. Le matériel lithique fut taillé dans diverses variétés locales de chert.

Benmouyal en conclut qu'il s'agissait probablement d'un petit campement dont l'activité dominante fut la taille d'outils lithiques. D'autres activités incluaient vraisemblablement la pêche et la chasse.

1983

La dernière intervention archéologique à la station 11 de DhDm-1 eut lieu en septembre 1983 et fut menée par la firme Aménatech Inc. avec l'aide de Denis Roy du Ministère des Transports du Québec. Un total de 25 puits de sondage de 50 cm x 50 cm furent creusés, surtout afin de délimiter le site et de préciser les connaissances sur la stratigraphie.

Les sondages furent creusés à des profondeurs variant de 20 à 80 centimètres et permirent de trouver 160 témoins lithiques (surtout du chert), trois fragments d'os et quelques vestiges historiques tels du verre, un clou et de la porcelaine. La perception stratigraphique y a été raffinée, puisque sept couches furent distinguées: 1) la couche 1 (tourbe de surface); 2) la couche 2A (zone labourée distinguée en 1976); 3) la couche 2B (correspondant à la couche 1B en 1976); 4) la couche 2C (constituée de 10 à 15 cm de sol sablonneux brun foncé ou noirâtre; 5) la couche 2D (trouvée en certains endroits seulement, forte de matières organiques de couleur

brun-rouge); 6) la couche 3 (formée de limons et d'argile et de couleur grise; 7) la couche 4 (correspondant à la plage d'origine de la terrasse, faite de lentilles de sable gris fin et de cailloutis).

Cette évaluation de potentiel archéologique permet de constater que l'occupation s'étend aux bords est, nord-est et centre-ouest de la station 11. Une fouille systématique de sauvetage fut suggérée, notamment à l'intérieur de quatre secteurs dits prioritaires.

5. METHODES UTILISEES

5.1. Etablissement du quadrillage et carte topographique

. Quadrillage

La surface du site était à notre arrivée recouverte d'herbacées d'un mètre de hauteur, obstruant ainsi complètement la visibilité du sol. Ainsi, les anciens puits de sondage effectués lors des saisons de fouilles antérieures furent pratiquement impossibles à localiser. Une demande fut adressée au responsable du bureau du ministère des Transports de Sainte-Anne-des-Monts dans le but de faire faucher entièrement le site. Comme cet endroit a été labouré depuis des générations, la circulation d'un tracteur sur roues n'était pas susceptible d'ajouter aux perturbations déjà produites.

Afin de demeurer consistant avec les recherches déjà réalisées à la station 11, le quadrillage devait être établi dans les mêmes axes que ceux précédemment dressés par Benmouyal et Aménatech. Cette tâche devint toutefois plus difficile à réaliser que prévue.

En effet, aucun point de repère permanent n'avait été laissé au site par Benmouyal en 1976, ce qui compliqua le travail d'Aménatech lors des travaux de 1983. Toutefois, aucune borne fixe ne fut également laissée au site par Aménatech qui établit son quadrillage à partir de coins nord-ouest de puits de 1976. Un examen attentif de la position des puits de 1976 et des sondages de 1983 au site permit rapidement de déceler certaines déviations dans les axes utilisés. La localisation



Photo 3: Portion sud-est de la terrasse, avant la coupe de l'herbe, vers l'est

exacte de trois points de référence employés en 1983 ne put être retrouvée. De plus, les données fournies sur le plan du site fourni par le Client ne correspondaient pas toujours à celles décrites dans le texte du rapport d'Aménatech (1984:14).

Finalement, la ligne est-ouest du quadrillage utilisé en 1983 était à 130° du nord magnétique. En positionnant le théodolithe sur le coin nord-ouest du sondage N11W114 (qui demeurait très évident), cet axe entraînait des variations de plus de deux mètres avec des puits de 1976 à cent mètres de distance.

Il fut alors décidé d'établir un nouveau quadrillage qui serait orienté à partir de coins d'anciens puits ou sondages choisis parmi ceux qui étaient les plus évidents. Ceci afin de tenter de s'approcher le plus possible des axes précédemment employés, bien que nous étions conscients qu'il était dorénavant impossible d'être précis.

Le point de référence (PR) fut établi au coin nord-ouest du sondage N11W114 de 1983, à proximité du sentier dans la partie ouest du site. Une tige de métal de 60 centimètres de longueur fut enfoncé à cet endroit de façon à dépasser la surface du sol d'environ 5 centimètres. Afin de faciliter la relocalisation du PR, deux autres points permanents ont été identifiés. Le premier consiste en un clou planté dans le roc sur le bord de la rive de l'estuaire. Il se trouve à un azimuth de $90^{\circ}24'$ du PR par rapport au nord magnétique et à une distance de 47,20 mètres. Le second point est matérialisé par le premier boulon d'ancrage (peinturé orange) du garde-fou situé à l'ouest du site. Ce boulon est à un

azimuth de 275°38' du PR par rapport au nord magnétique et à une distance de 56,41 mètres.

A partir du PR, un axe est-ouest fut tiré de part et d'autre du site à un azimuth de 132°49' du nord magnétique (voir photo page couverture). Pour ce faire, nous avons utilisé une mire, un ruban de 50 mètres et un théodolite Sokisha TS20A. Divers axes perpendiculaires et parallèles furent par la suite tracés à l'aide du théodolite. Des piquets de bois furent plantés à des intervalles réguliers le long de ces axes. L'élévation du sommet des piquets par rapport au point de référence connu a été calculée et inscrite sur les piquets afin de servir pour les hypsométries.

Par la suite, la délimitation des mètres carrés devant faire l'objet de la fouille fut complétée par des piquets de métal installés par triangulation à l'aide de rubans de trois mètres et en tenant compte des dénivellations. Ces carrés étaient par la suite circonscrits par des ficelles placées le plus près possible du sol afin de ne pas nuire au déroulement des activités.

Les mètres carrés furent par la suite numérotés selon un nouveau système alpha-numérique (croissance des lettres du sud au nord et croissance des chiffres de l'est à l'ouest) afin de réduire les risques d'erreur avec les anciennes numérotations (voir plan 1 en annexe).

Le plan 1 illustre la topographie de surface de la station 11 de DhDm-1, ainsi que les espaces fouillés en 1985. Il est à noter qu'en raison des problèmes énoncés plus haut dans cette section, les travaux antérieurs réalisés par José Benmouyal

en 1976 et Aménatech en 1983 n'apparaissent pas sur ce plan. Il est apparu que la transposition de ces informations sur le plan 1 aurait comporté trop d'inexactitudes de localisation des sondages ou puits antérieurs. Idéalement, il aurait été préférable de reprendre la position de tous ces points à partir d'un même PR d'origine, mais un manque de temps sur le terrain n'a pas permis cette activité.

. Carte topographique

Une carte topographique du site et de ses environs a également été dressée à l'aide du théodolithe et de la mire.

Afin de réaliser cette tâche, les axes est/ouest et nord/sud du quadrillage furent utilisés. Des piquets de bois furent plantés à chaque cinq mètres le long de ces axes et l'élévation du sol à ces points fut calculée à partir du PR. L'élévation au sol du PR était de 6,37 mètres. Cette hypométrie fut obtenue en se basant sur des élévations connues et indiquées sur le plan du rapport d'Aménatech (1983). Il fut ainsi possible par la suite de dessiner les courbes de niveaux de la station 11 de DhDm-1.

5.2. La fouille

. Décapage du sol

L'unité de référence utilisée lors de la fouille du site fut le mètre carré. Chaque fouilleur dégagait un puits à la fois, couche après couche, jusqu'au sol stérile. Les hypsométries de la surface du sol étaient tout d'abord prises. Par la suite, la surface était couverte par quadrant

de 50 centimètres de côté jusqu'au début du second niveau stratigraphique où de nouvelles hypsométries étaient prises. Par la suite, le décapage de cette nouvelle couche s'amorçait, toujours par quadrant, à l'intérieur du mètre carré.

Le décapage a été effectué à la truelle, et chaque couche naturelle du sol (incluant l'horizon affecté par les labours) a été décapée individuellement par quadrant jusqu'au sol considéré comme archéologiquement stérile, soit la plage d'origine.

La stratigraphie étant jugée comme très importante, certaines bornes-repères, larges de dix centimètres, ont été laissées en place le long d'axes jugés pertinents lors de la fouille. Ceux-ci furent choisis de manière à définir horizontalement la séquence stratigraphique de l'espace fouillé. Par convention, les bornes étaient localisées aux murs sud et est des mètres carrés concernés. Elles permirent par la suite de dessiner les coupes stratigraphiques (sur le plan horizontal) et de prendre des photos. Finalement, elles ne furent fouillées qu'en tout dernier lieu, avant le remplissage des aires décapées.

Toute la terre de rejet a été tamisée afin de recueillir d'éventuels témoins archéologiques non décelés lors de la fouille. Le treillis utilisé était composé de mailles distancées de 1/4 pouce. Ce tamisage a été fait par niveaux naturels et par quadrants afin de minimiser les pertes d'informations.

. Enregistrement des données

L'enregistrement des objets-témoins s'est effectué selon plus d'une méthode. Les témoins non modifiés, tels les éclats bruts, les vestiges osseux, calcinés ou non, et les objets-témoins de la période historique, furent ramassés par quadrants de 50 centimètres de côté à l'intérieur de chaque mètre carré et de chaque couche. Tout témoin retouché, ainsi que tout prélèvement divers, ont été enregistrés en trois dimensions. Les mesures horizontales furent prises par rapport aux murs nord et ouest (murs où il n'y a pas de bernes stratigraphiques). Pour l'hypsométrie de l'objet, celle-ci fut prise à l'aide d'un niveau à main relié à un piquet de bois par une ficelle dont l'élévation était connue. La longueur maximale de cette ficelle était de 2,83 mètres.

Pour l'enregistrement des données, plusieurs fiches furent employées: 1) la fiche puits (cette fiche fut remplie par le fouilleur pour chaque mètre carré en y notant toutes les observations pertinentes concernant les fouilles; 2) la fiche étiquette (qui permet d'individualiser la provenance des découvertes; 3) la fiche prélèvement divers (pour les échantillons de sol et les restes organiques); 4) la fiche croquis; 5) la fiche plan (pour les coupes stratigraphiques et les plans; 6) la fiche photo (pour l'enregistrement des données relatives aux photos).

Ajoutons finalement que de nombreuses photos noir et blanc et en couleurs ont été prises tout au cours du déroulement de la fouille. Le responsable tenait également à jour un carnet de notes rendant compte de l'ensemble des travaux en cours.

5.3. Analyse

Parallèlement et suite au travail de terrain, chaque objet-témoin (préhistorique ou historique) fut nettoyé, catalogué et emballé. Suite au nettoyage, une analyse et classification préliminaire furent effectuées pour le matériel lithique. Tous les témoins utilisés et/ou retouchés furent individualisés dans un sac de plastique à l'aide d'un billet "flottant" et un numéro de référence leur fut attribué. Lorsque possible, une classification typologique des objets à fort indice de façonnage fut effectuée. Tout le produit de débitage, regroupé ou individuel, fut également placé dans des sacs en plastique avec un billet "flottant" sur lequel un numéro de référence a été inscrit. Ces billets permettent de connaître la provenance exacte de ou des objets: site, puits, quadrants, couche et coordonnées, s'il y a lieu. Outre les catégories de fabrication, la matière première servait à ventiler les objets trouvés.

Les objets-témoins historiques furent également regroupés par matières premières identiques (vitre, verre, céramique, métal, etc.) et par catégories technologiques ou d'utilisations similaires (tuyau de pipe, clous, pièce de monnaie, etc...). Un numéro de référence fut attribué à chacun des groupes d'objets-témoins de chacune de ces catégories. Ils furent également placés dans des sacs de plastique avec un billet "flottant" portant le numéro de référence. L'information inscrite sur ces billets est la même que celle retrouvée pour les objets lithiques.

Pour les vestiges osseux, après un nettoyage et séchage appropriés, une identification préliminaire fut effectuée. Un

numéro de référence leur fut également donné. Tous les résultats de ces analyses sont présentés à l'intérieur du chapitre 7 de ce rapport sous forme de textes et de tableaux synthétiques.

Enfin, divers échantillons de sols recueillis au site, ainsi qu'un prélèvement de charbon de bois ont été envoyés pour fins d'analyse au Service d'environnement du ministère des Transports à Québec.

6. LA FOUILLE

6.1. Mètres-carrés fouillés

La fouille (excluant le temps requis pour régler les difficultés pour l'établissement du quadrillage) a pris place entre le 24 juillet 1985 et le 3 août 1985 inclusivement. Le temps de travail perdu lors de cette période ne fut de l'ordre de quelques heures. Ce résultat est dû aux bonnes conditions atmosphériques et à un abri temporaire qui fut installé au-dessus des aires fouillées.

Au total, 37 mètres carrés furent fouillés, correspondant à 36 puits de 1 mètre x 1 mètre et quatre sondages de 50 centimètres x 50 centimètres (voir plan 1). Les aires de fouilles choisies ont été disposées de façon à respecter la logique de la distribution définie dans le devis technique. Il fallut toutefois modifier en certains endroits la stratégie proposée de façon à tenter d'éviter de réouvrir des espaces déjà fouillés et en raison de certaines inexactitudes sur le plan fourni.

Ainsi 3 mètres carrés ont été fouillés aux abords du sondage N2W114 (E-140; F/140-141); 9 mètres carrés et quatre sondages de 50 centimètres x 50 centimètres afin d'entourer l'aire de fouille ouest de 1976 (M/127-128; N/124,126,129) (voir page couverture); 4 mètres carrés autour des sondages N16W55 et N16W56 (T-U/81-82); finalement, 20 mètres carrés afin de circonscrire l'aire de fouille est de 1976 (G/38,39; H/37-43; I/37-38,42; K/38,42; L/38,43; M/38,42) (voir photo 5).



Photo 4: Vue générale de la terrasse et du sentier,
vers l'ouest



Photo 5: Avancement des travaux, portion est de la station, vers le sud

Soulignons qu'en certains endroits, la fouille a partiellement contenue des anciens puits ou sondages de 1976 ou 1983. C'est le cas de la portion nord-est de F/141 et nord-ouest de F/140 (sondage N2W114); d'une portion à l'ouest de O-125 (puits N11W100); d'une portion nord de T-81, sud de U-81 et des coins nord-est et sud-est de T-82 et U-82 respectivement (sondages N16W55 et N16W56); l'extrémité nord-est de I-42 (puits N6W16); et de l'extrémité nord du quadrant nord-est de H-41 (puits N5W15).

La différence entre le nombre de mètres carrés fouillés et ceux exigés par le devis technique réside dans deux facteurs: 1) le temps perdu pour l'établissement du quadrillage et 2) comme nous le verrons, à la quantité imprévue d'objets-témoins recueillis ainsi qu'à la profondeur des puits H/37-38 et I/37-38.

6.2. Stratigraphie

La séquence stratigraphique discernée à la station 11 de DhDm-1 correspond généralement à celle identifiée par Aménatech (1984:17-20) (voir la section 4.2 de ce rapport et le plan 2).

Certaines modifications ont toutefois été jugées nécessaires. Ce sont: 1) le regroupement des couches 2A et 2C sous l'appellation 2A; 2) la division de la couche 3 en couche 3 et lentille A; 3) la découverte d'une nouvelle couche, définie comme étant la 2E.

- 1) Selon Aménatech (1984: 18), la couche 2C était présente directement sous la 2A, et contenait parfois la couche d'humus 2B. Les deux étaient composées d'un sable mêlé à des cailloutis et des coquillages et quelques radicelles.

La distinction entre ces deux niveaux reposait surtout sur leurs teintes: brunâtre pour la 2A et du brun foncé au noirâtre pour la 2C. La texture de la 2C était également plus lâche.

Lors de la fouille, il est toutefois apparu que cette distinction semblait peu évidente et très difficile à discerner. En certains cas, des niveaux de sable plus foncés (2C) se trouvaient sous la couche 2A, en d'autres endroits le niveau 2C était absent et en d'autres secteurs, la couche 2A réapparaissait sous des lentilles de 2C. La distinction entre les deux niveaux était fragile et reposait souvent sur des facteurs tels l'humidité ou la luminosité. De plus, ces deux niveaux avaient fréquemment été perturbés par les labours qui pouvaient atteindre un peu plus de 20 centimètres de profondeur. Finalement, il apparaissait évident qu'aucune différence ne pouvait être notée dans les objets-témoins trouvés dans ces niveaux, tant quantitativement que qualitativement.

Cette distribution désordonnée des couches 2A et 2C semble être due aux labours qui, par endroits, ont laissé plus de matières organiques (couche 2B) dans le sol. La distinction entre la 2A et la 2C n'apparaissait pas significative culturellement et fut abandonnée.

- 2) La couche 3 distinguée par Aménatech (1984: 20) correspond à un niveau de limon-argile de couleur grise. En un seul endroit, cette couche fut retrouvée entre la 2A et la 4. Il s'agit de la portion nord du puits M-38. Dans tous les autres secteurs où elle fut distinguée (soit dans la

majorité des puits) elle était présente sous forme de lentille de 1 à 4 centimètres d'épaisseur et contenue à l'intérieur de la 2A. La présence d'une telle lentille à l'intérieur de la 2A pourrait s'expliquer par les perturbations dues aux labours. Afin de distinguer la couche en place de la lentille, il fut décidé de conserver l'appellation 3 pour la première et de nommer la seconde lentille A.

- 3) Dans les environs des mètres carrés H/37-38 et I/37-38, une nouvelle couche fut distinguée (voir photo 8). Ce niveau organique possédait une bonne proportion de sable et une coloration qui variait du brun à l'orangé. La couleur brunâtre de ce niveau organique provient de la décomposition de bois et d'os et d'une oxydation du métal qui était fréquent dans cet horizon. Cette couche fut trouvée sous la 2B (perturbée à cet endroit), à des profondeurs variant de 65 à 85 centimètres.

Les couches discernées sont donc les suivantes (voir les photos 6 et 7):

Couche 1: Il s'agit de la tourbe, le niveau de surface. Cette couche varie de 5 à 13 centimètres en épaisseur (environ 10 centimètres en moyenne) et est présente presque partout.

Couche 2A: Constituée d'un sable contenant des matières organiques d'une couleur variant du gris à différentes teintes de brun ou noirâtre; mêlée à du cailloutis fin et à des coquillages. De nombreuses racines furent également trouvées dans ce niveau.



Photo 6: Coupe stratigraphique, puits N-126, mur nord, vers le nord



Photo 7: Coupe stratigraphique, puits T-U/82, murs ouest, vers l'ouest



Photo 8: Coupe stratigraphique, puits H-I/37, murs ouest, vers l'ouest

Couche 2B: Cette couche est la couche d'occupation non-touchée par les labours et désignée 1B par Benmouyal (1976). Constituée d'un humus noir contenant du sable et des vestiges organiques tels des coquillages, charbon de bois, bois et de l'os. Présente souvent sous forme de lentilles dont l'épaisseur varie de 1 à une dizaine de centimètres. Cette couche fut décelée en trois principaux endroits: à l'intérieur de l'aire de fouille ouest (K-128, M-128, N/126, 129); dans les 4 mètres carrés entourant les sondages N16W55 et N16W56 (T-U/81-82); et surtout dans l'aire de fouille est (H/38-38,41; I/37-38; J-38,43; K-38,42). C'est dans ce dernier secteur qu'elle était la plus continue et la plus épaisse. Elle y était également parfois mêlée à du sable et gravier (couche 2B perturbée sur le plan 2).

Couche 2D: C'est une couche qui lors de la fouille de 1985 fut toujours retrouvée sous forme de lentilles d'épaisseurs variant de 1 à 6 centimètres. Constituée de matières organiques de couleurs brun-rougeâtre et parfois orange sous la 2A (parfois également incluse dans le 2A). Se mêle parfois également à l'intérieur de la couche 4. Donne l'apparence de bois décomposé. Se trouve surtout à l'ouest du site en F/140-141 et en M/127-128; O-123,125,130 et Q-128.

Couche 2E: Niveau organique mêlé à du sable d'une couleur variant du brun à l'orangé. Contient du bois, de l'os et du métal décomposé. Trouvée sous une

couche 2B perturbée, à des profondeurs variant de 65 à 85 centimètres. Présente uniquement en H-I/37-38, son épaisseur pouvait varier de 2 à 20 centimètres.

Couche 3: Niveau de limon-argile de couleur grise. N'a été trouvée de façon continue sous la 2A que près du sentier au nord de M-38. A tous les autres endroits où elle fut distinguée, elle constituait une lentille de un à six centimètres d'épaisseur, nommée A, à l'intérieur de la couche 2A. Présente sous forme de lentilles en trois principaux endroits: K-128, M-128, N-124, O-123, Q-128; T/81-82; H/39-43, M-38.

Couche 4: Constitue la plage d'origine de formation de la terrasse. Elle est formée de cailloutis de faibles dimensions mêlés à du sable fin et des coquillages écrasés. Les teintes varient du gris au brun-rougeâtre. Notons que plus près du sentier (dans les environs de M-38), ce niveau était tout d'abord composé de graviers plus grossiers et hétéroclites mêlés à du sable et des coquillages. Ce gravier s'arrête aux environs de la ligne J du quadrillage. Cette couche de graviers est distinguée sur le plan 2 et nommée 4A.

6.3. Eléments structuraux et prélèvements divers

Aucun élément structural évident n'a pu être discerné pour la période préhistorique. Quelques pierres éclatées et portant des

traces de rubéfaction ont été trouvées, sans patterns discernables, surtout dans l'aire principale de fouille du côté est.

La couche 2B, celle qui est perçue comme correspondant à un niveau d'occupation intact, contenait en de nombreux endroits des petites quantités de charbon de bois. Une seule concentration apparaissait comme possiblement suffisante pour une datation au C14 et fut trouvée dans le quadrant nord-ouest du mètre carré K-42. A cet endroit, la couche 2B atteignait 8 centimètres d'épaisseur. Ce prélèvement n'a cependant pu être relié à quelque vestige structural que ce soit. Il a été envoyé au Service d'environnement du Ministère des Transports du Québec pour fins d'analyse.

Toujours à l'intérieur de la couche 2B, en M-128 et N-129, des traces fugaces de bois décomposé ont été décelées. Ces vestiges s'étendaient sur quelques centimètres de diamètre et n'étaient profond que de 1-2 centimètres. Le faible état de conservation ne permet toutefois pas de les relier à quelque élément structural évident.

Les seuls indices certains d'une structure proviennent des mètres carrés H-I/37-38 et doivent être reliés à des manifestations euro-canadienne. C'est à cet endroit que la couche 4 (le niveau stérile) atteint une profondeur de plus de 80 centimètres, en raison d'une pente accentuée vers le nord en H/37-38 et vers l'est en H-I/38. C'est également dans ce secteur que la couche 2E fut trouvée sous une couche 2B perturbée et parfois également sous du gravier de la couche 4. Nous verrons que la couche 2E était associée à une forte concentration d'objets historiques.

Au nord de cette concentration, principalement en K-J/38, on remarque la présence de graviers de la couche 4 sur une couche 2B plus épaisse qu'à l'accoutumée (5-8 centimètres). De plus, on note une zone perturbée sous les labours en J-38 où la couche 2B devient diffuse, formée de multiples lentilles mêlées à du sable et gravier. Il est probable que ces perturbations proviennent du creusement d'une fosse située directement au sud.

Comme mentionné, des échantillons de sols à des fins d'analyses ont été prélevés à l'intérieur des couches 2A (24 échantillons), 2B (8 échantillons), 2E (1 échantillon), et 4 (4 échantillons) (voir le tableau 1). Toutefois, comme la couche 2A correspond à un niveau qui fut contaminé par l'inclusion de divers os récents afin d'enrichir le sol (voir section 1.2), il fut décidé de ne pas tenir compte de ces prélèvements dans les analyses. Les huit échantillons de la couche 2B et celui de la couche 2E furent donc expédiés au Ministère des Transports pour des analyses chimiques. Les quatre échantillons de la couche 4 furent aussi envoyés au même endroit, en espérant ainsi pouvoir obtenir une date radiochronométrique de l'âge de formation de la terrasse, à partir des fragments de coquillages contenus dans cet horizon.

TABLEAU ..1 PROVENANCE HORIZONTALE ET VERTICALE DES ECHANTILLONS DE SOL

COUCHE 2A	(E-140, Centre) (H-39, Centre) (H-40, SE) (H-41, NW) (H-42, SE) (H-43, NE) (J-38, NE) (J-43, SW) (J-128, NE) (K-38, SW) (K-42, Centre) (K-128, NW) (L-43, SE) (M-38, NE) (M-42, Centre) (M-127, SE) (N-126, Centre) (O-125, Centre), (O-130, SE) (U-81, Centre) (U-82, Centre) (I-128, SW) (O-123, NW) (Q-128, SW)
COUCHE 2B	(H-37, SE) (H-38, NE) (I-37, SW) (J-43, NE) (M-128, NW) (N-129, SE, SW) (T-81, NW)
COUCHE 2E	(H-38, NE)
COUCHE 4	(K-128, NW) (O-130, SE) (Q-128, NE) (U-81, NW)
CHARBON DE BOIS	(K-42, NW, Couche 2B)

7. PRESENTATION DU MATERIEL RECUEILLI

A l'intérieur des 37 mètres carrés fouillés, les travaux effectués à la station 11 ont permis de recueillir 7110 vestiges archéologiques. Les témoins lithiques prédominent avec 76,2% du matériel, les objets historiques forment 16,4% et les vestiges osseux 7,4%.

7.1. Analyse préliminaire des objets-témoins préhistoriques

. Analyse

L'analyse a permis de dénombrer 5 416 témoins lithiques dont 69,2% étaient localisés dans la couche 2A qui correspond au niveau bouleversé par les labours (voir tableau 2). Le niveau culturel non perturbé (couche 2B) contenait 23,9% de l'ensemble du matériel lithique. La couche de surface (couche 1) ne comprenait que 6% des vestiges lithiques. La couche locale 2E n'en livra que 0,9% correspondant à probablement des intrusions.

Les matières premières représentées dans l'échantillonnage consistent presque exclusivement en plusieurs variétés de cherts (5 431 spécimens totalisant 98,6% du matériel lithique). Sans toutefois procéder au comptage exhaustif de chaque variété lors de l'analyse, le chert de couleur vert pâle et foncé constitue la variété la plus importante numériquement. Plusieurs teintes comprises dans le chert de couleur grise (gris moucheté, gris pâle, gris foncé et gris avec bandes verdâtres ou noires) sont également présentes ainsi qu'un chert blanchâtre contenant une faible proportion de vert. Au moins un exemple de chert très fin, apparenté à la calcécoïne, a été noté. Il s'agit d'un grattoir.

TABLEAU .. 2 OBJETS-TEMOINS LITHIQUES

Catégorie de fabrication	NUCLEUS			DEBRIS			ECLATS BRUTS			ECLATS AVEC STIGMATES EOUVOQUES			ECLATS RETOUCHES			OUTILS A FORT INDICE DE FACUNNAGE (en chert sauf indiqué)	TOTAL (%)					
	Matière première (1) C	Q	QTZ	Aut. & Ind.	C	Q	QTZ	Aut. & Ind.	C	Q	QTZ	Aut. & Inc.	C	Q	QTZ			Aut. & Inc.				
1	3	-	-	-	17	2	-	-	205	4	-	2	68	-	-	1	19	-	-	-	1 extrémité distale de couteau 1 ébauche 1 fragment de biface 3	324 (6%)
Sous-total		3			19				211				69			1	19					
2A	19	-	-	-	104	4	-	1	2530	13	5	10	895	1	1	3	137	4	-	-	1 fragment proximal de pointe 6 fragments de biface 9 ébauches 2 extrémités distales de pointe 1 ébauche de grattoir 1 grattoir unifacial sur bout 2 pointes 2 fragments retouchés unifacialement 24	3 751 (69,2%)
Sous-total		19			109				2558				900			3	141					
2B	-	-	-	-	2	-	-	-	1132	4	-	-	143	-	-	1	13	-	-	-	1 fragment proximal de pointe 1 fragment de biface 1 fragment retouché bifacialement 3	1 294 (23,9%)
Sous-total					2				1132				144			1	13					
2E	-	-	-	-	-	-	-	-	29	1	-	-	15	-	-	-	2	-	-	-	1 fragment proximal de pointe 1 fragment de biface 1 fragment retouché bifacialement 3	47 (0,9%)
Sous-total									30				15				2					
Sous-total	22	-	-	-	123	6	-	1	3892	22	5	12	1121	1	1	5	171	4	-	-		
TOTAL		22			130				3931				1129				175				30	5 416
%		0,4%			2,4%				72,6%				20,8%				3,2%				0,5%	(100%)

(1) C = Chert
Q = Quartz
QTZ = Quartzite
Aut. & Ind. = Autre et indéterminé

Le reste du matériel lithique est représenté par du quartz grossier, laiteux et cristallin (0,5%), du quartzite grossier et enfumé (0,1%) et par quelques pierres sédimentaires non-identifiées telles du schiste argileux (0,25%).

Pour les catégories de fabrication, l'analyse consistait à répartir l'ensemble du matériel lithique dans six grandes catégories: éclat brut, débris, éclat avec stigmates équivoques, éclat retouché, nucleus et outil à fort indice de façonnage.

Les éclats bruts, incluant les déchets de taille, forment la catégorie la plus importante de l'échantillonnage, soit 72,6%. La presque totalité (99%) est constitué de chert. Soulignons que 93 éclats en chert furent définis comme "éclats lamellaires". Ils pourraient correspondre à des lames ou microlames. Une analyse particulière sur ce sujet devrait être réalisée.

L'analyse préliminaire réalisée a distingué 20,8% des objets qui portent des stigmates équivoques, dont la quasi-totalité est du chert (99,4%). Ces traces correspondent à de fines retouches, de l'utilisation ou encore à des causes telles le piétinement ou le transport dans le sol. Si des doutes existaient, nous avons préféré inclure un éclat brut dans cette catégorie plutôt que de l'exclure. Si une analyse plus poussée est réalisée, ces objets auront ainsi plus de chances d'être de nouveau examinés. Cette façon de procéder explique peut-être en partie le pourcentage élevé d'objets de cette catégorie.

Photo 9 - Objets-témoins lithiques

- A- Pointe en quartzite grossier
- B- Extrémité distale de pointe en chert
- C- Pointe à encoches en chert
- D- Extrémité distale d'un couteau en chert
- E- Grattoir en calcédoine
- F- Fragment proximal de biface en chert
- G- Fragment de biface en chert
- H- Fragment distal de pointe en chert
- I- Fragment proximal de biface en chert
- J- Fragment proximal de biface en chert
- K- Biface incomplet distalement en chert
- L- Biface incomplet en chert
- M- Objet bifacial en chert
- N- Biface incomplet distalement en chert
- O- Fragment distal de biface en chert
- P- Objet unifacial en chert
- Q- Eclat lamellaire en chert
- R- Eclat lamellaire en chert
- S- Eclat lamellaire en chert
- T- Eclat lamellaire en chert
- U- Eclat lamellaire en chert
- V- Eclat lamellaire en chert
- W- Eclat lamellaire en chert
- X- Eclat lamellaire en chert
- Y- Eclat lamellaire en chert



A



B



D



C



E



F



G



H



I



J



K



L



M



N



O



P



Q



R



S



T



U



V



W



X



Y

ÉCHELLE



TABLEAU ..3 DISTRIBUTION HORIZONTALE DES OBJETS-TEMOINS LITHIQUES

E-140 (3)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>3</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	3	-	-	F-140 (4)	<table border="1"><tr><td>1</td><td>1</td></tr><tr><td>1</td><td>1</td></tr></table>	1	1	1	1	F-141 (5)	<table border="1"><tr><td>1</td><td>-</td></tr><tr><td>4</td><td>-</td></tr></table>	1	-	4	-	G-38 (54)	<table border="1"><tr><td>20</td><td>18</td></tr><tr><td>6</td><td>10</td></tr></table>	20	18	6	10	G-39 (23)	<table border="1"><tr><td>9</td><td>10</td></tr><tr><td>-</td><td>4</td></tr></table>	9	10	-	4	H-37 (312)	<table border="1"><tr><td>59</td><td>196</td></tr><tr><td>20</td><td>37</td></tr></table>	59	196	20	37
-	3																																		
-	-																																		
1	1																																		
1	1																																		
1	-																																		
4	-																																		
20	18																																		
6	10																																		
9	10																																		
-	4																																		
59	196																																		
20	37																																		
H-38 (141)	<table border="1"><tr><td>39</td><td>73</td></tr><tr><td>18</td><td>11</td></tr></table>	39	73	18	11	H-39 (63)	<table border="1"><tr><td>24</td><td>16</td></tr><tr><td>9</td><td>14</td></tr></table>	24	16	9	14	H-40 (61)	<table border="1"><tr><td>18</td><td>11</td></tr><tr><td>14</td><td>18</td></tr></table>	18	11	14	18	H-41 (36)	<table border="1"><tr><td>10</td><td>10</td></tr><tr><td>8</td><td>8</td></tr></table>	10	10	8	8	H-42 (14)	<table border="1"><tr><td>2</td><td>6</td></tr><tr><td>4</td><td>2</td></tr></table>	2	6	4	2	H-43 (18)	<table border="1"><tr><td>9</td><td>3</td></tr><tr><td>2</td><td>4</td></tr></table>	9	3	2	4
39	73																																		
18	11																																		
24	16																																		
9	14																																		
18	11																																		
14	18																																		
10	10																																		
8	8																																		
2	6																																		
4	2																																		
9	3																																		
2	4																																		
I-37 (1159)	<table border="1"><tr><td>485</td><td>122</td></tr><tr><td>415</td><td>137</td></tr></table>	485	122	415	137	I-38 (1009)	<table border="1"><tr><td>124</td><td>523</td></tr><tr><td>65</td><td>297</td></tr></table>	124	523	65	297	I-42 (15)	<table border="1"><tr><td>3</td><td>5</td></tr><tr><td>6</td><td>3</td></tr></table>	3	5	6	3	I-128 (6)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>6</td><td>-</td></tr></table>	-	-	6	-	J-38 (525)	<table border="1"><tr><td>116</td><td>131</td></tr><tr><td>91</td><td>187</td></tr></table>	116	131	91	187	J-43 (22)	<table border="1"><tr><td>5</td><td>3</td></tr><tr><td>6</td><td>8</td></tr></table>	5	3	6	8
485	122																																		
415	137																																		
124	523																																		
65	297																																		
3	5																																		
6	3																																		
-	-																																		
6	-																																		
116	131																																		
91	187																																		
5	3																																		
6	8																																		
J-128 (5)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>5</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	5	-	-	K-38 (96)	<table border="1"><tr><td>28</td><td>11</td></tr><tr><td>24</td><td>33</td></tr></table>	28	11	24	33	K-42 (51)	<table border="1"><tr><td>12</td><td>8</td></tr><tr><td>18</td><td>13</td></tr></table>	12	8	18	13	K-128 (7)	<table border="1"><tr><td>7</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	7	-	-	-	L-38 (58)	<table border="1"><tr><td>15</td><td>10</td></tr><tr><td>24</td><td>9</td></tr></table>	15	10	24	9	L-43 (44)	<table border="1"><tr><td>13</td><td>12</td></tr><tr><td>13</td><td>6</td></tr></table>	13	12	13	6
-	5																																		
-	-																																		
28	11																																		
24	33																																		
12	8																																		
18	13																																		
7	-																																		
-	-																																		
15	10																																		
24	9																																		
13	12																																		
13	6																																		
L-128 (16)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>16</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	16	-	-	M-38 (61)	<table border="1"><tr><td>12</td><td>10</td></tr><tr><td>15</td><td>24</td></tr></table>	12	10	15	24	M-42 (95)	<table border="1"><tr><td>16</td><td>27</td></tr><tr><td>21</td><td>31</td></tr></table>	16	27	21	31	M-127 (16)	<table border="1"><tr><td>2</td><td>4</td></tr><tr><td>3</td><td>7</td></tr></table>	2	4	3	7	M-128 (47)	<table border="1"><tr><td>18</td><td>15</td></tr><tr><td>3</td><td>11</td></tr></table>	18	15	3	11	N-124 (41)	<table border="1"><tr><td>11</td><td>16</td></tr><tr><td>7</td><td>7</td></tr></table>	11	16	7	7
-	16																																		
-	-																																		
12	10																																		
15	24																																		
16	27																																		
21	31																																		
2	4																																		
3	7																																		
18	15																																		
3	11																																		
11	16																																		
7	7																																		
N-126 (41)	<table border="1"><tr><td>7</td><td>14</td></tr><tr><td>11</td><td>9</td></tr></table>	7	14	11	9	N-129 (962)	<table border="1"><tr><td>62</td><td>39</td></tr><tr><td>360</td><td>501</td></tr></table>	62	39	360	501	O-123 (19)	<table border="1"><tr><td>6</td><td>2</td></tr><tr><td>3</td><td>8</td></tr></table>	6	2	3	8	O-125 (20)	<table border="1"><tr><td>4</td><td>1</td></tr><tr><td>1</td><td>14</td></tr></table>	4	1	1	14	O-130 (49)	<table border="1"><tr><td>6</td><td>15</td></tr><tr><td>11</td><td>17</td></tr></table>	6	15	11	17						
7	14																																		
11	9																																		
62	39																																		
360	501																																		
6	2																																		
3	8																																		
4	1																																		
1	14																																		
6	15																																		
11	17																																		
Q-128 (26)	<table border="1"><tr><td>3</td><td>7</td></tr><tr><td>10</td><td>6</td></tr></table>	3	7	10	6	T-81 (84)	<table border="1"><tr><td>26</td><td>15</td></tr><tr><td>25</td><td>18</td></tr></table>	26	15	25	18	T-82 (90)	<table border="1"><tr><td>18</td><td>23</td></tr><tr><td>24</td><td>25</td></tr></table>	18	23	24	25	U-81 (39)	<table border="1"><tr><td>14</td><td>14</td></tr><tr><td>8</td><td>3</td></tr></table>	14	14	8	3	U-82 (80)	<table border="1"><tr><td>21</td><td>11</td></tr><tr><td>17</td><td>31</td></tr></table>	21	11	17	31						
3	7																																		
10	6																																		
26	15																																		
25	18																																		
18	23																																		
24	25																																		
14	14																																		
8	3																																		
21	11																																		
17	31																																		

Les éclats retouchés, la plupart de façon marginale, ne forment que 3,2% du matériel lithique. Le chert (97,7%) et le quartz (2,3%) représentent les matières premières utilisées.

2,4% du matériel lithique fut considéré comme étant des débris (94,6%), dont 95,4% sont en chert, et 4,6% en quartz.

Les nucleus et fragments de nucleus, tous en chert, représentent 0,4% de l'ensemble des vestiges lithiques.

La proportion des outils à fort indice de façonnage est relativement faible, ne s'élevant qu'à 0,5%. Tous ces outils furent taillés dans du chert. Les outils finis et complets correspondent à deux pointes et un grattoir. Comme mentionné, le grattoir fut fabriqué dans un chert très fin, apparenté à de la calcédoine.

. Distribution

Tous les puits échantillonnés furent positifs, leur contenu en objets lithiques variant de 1 à 1 159, avec une moyenne de 146,4 objets par mètre carré. Trois puits révélèrent une concentration importante: I/37 (1159), I/38 (1109) et N/129 (962). Le reste des mètres carrés possédait une densité s'échelonnant de 1 à 525 objets lithiques (voir tableau 3).

Les objets trouvés dans l'aire de fouille principale formaient 71,2% de l'échantillonnage, surtout en raison du contenu de I/37-38 et J/38. A l'inverse, les trois mètres carrés localisés à l'ouest de la terrasse E-F/140 et F/141 ne contenaient que 12 objets-témoins lithiques.

Notons également la richesse du puits N-129 qui représente 17,7% du matériel lithique. De plus, 784 des vestiges lithiques de ce puits reposaient à l'intérieur de la couche 2B.

7.2. Analyse préliminaire des objets-témoins historiques

. Analyse

L'analyse a permis de dénombrer 1163 vestiges historiques dont 73% furent localisés dans la couche 2A (niveau perturbé par les labours). La couche 2E qui représente une fosse à déchets comptait 15,4% des objets. La couche 1 contenait 9,7% de l'échantillonnage. Le niveau culturel préhistorique (couche 2B) renfermait 22 spécimens (1,9%) qui se sont probablement infiltrés.

Les objets-témoins de la période historique furent d'abord regroupés en fonction de leur matière première (métal, verre, céramique, argile, os, porcelaine et divers), puis furent subdivisés par catégorie de fabrication.

Les tessons de céramique, incluant la terre cuite grossière, représentent la catégorie la plus importante avec 43,2% du matériel. Les tessons de verre, de même que les fragments de vitre, totalisent 25,2% de l'échantillonnage.

Les objets métalliques forment 23,4% des vestiges historiques. La quincaillerie représente 83,2% de cette catégorie soit: les clous forgés, découpés, tréfilés (206 spécimens); deux boulons; six fragments de tige; un fragment d'anneau; un fragment de chaîne; et trois fragments de

TABLEAU .. 4 OBJETS-TEMOINS HISTORIQUES

Matière première	METAL		VERRE		CERAMIQUE		ARGILE		OS		PORCELAINE		TOTAL (%)
Catégorie de fabrication	Clous forgés	AUTRES découpés trifilés	FRAGMENTS NON IDENTIFIES	VITRE	AUTRE	TERRE CUITE AVEC GLACURE	TERRE CUITE GROS-SIERE	PIPES fourneaux	MANCHE D'USTENSILE	BOUTONS	BOUTONS	DIVERS	
Couche								tuyaux					
1	-	6	5 bouchons pièce de monnaie fragment de tige	2	8	39	47	4	-	-	-	-	-
Sous-total			15		47		51						113 (9,7%)
2A	-	130	fragment de fourchette 5 fragments de tige 2 boulons 1 fragment d'anneau 1 fragment de chaîne	20	134	92	412	10	8	16	2	1	3
Sous-total			166		226		422		24		3	3	1 bouton de plastique 2 fragments de plastique 1 fragment d'asphalte avec peinture 1 bille en terre cuite
2B	1	10	-	-	2	2	4	-	-	3	-	-	-
Sous-total			11		4		4		3				22 (1,9%)
2E	-	53	3 fragments de peinture 1 pièce de monnaie 1 fragment d'hameçon	22	9	7	24	2	18	29	3	4	2
Sous-total			80		16		26		47		7	2	1 bouton en verre opaque
TOTAL			272		293		503		74		10	5	6
%			23,4%		25,2%		43,2%		6,4%		0,8%	0,4%	0,5%
													1 163 (100%)

peinture. Un total de 34 objets fortement corrodés ne purent être identifiés. Le reste de cet ensemble est composé de cinq capsules de bouteille, un fragment de fourchette à trois dents, une pièce de monnaie récente (1965), un fragment d'hameçon (longueur subsistante de 7 cm) et d'une pièce de monnaie datant de 1871. Sur l'avvers, l'inscription STATES OF JERSEY ONE TWENTY SIXTH OF 1 SHILLING entoure une armoirie dans laquelle trois lions sont placés verticalement. Sur le revers, l'inscription VICTORIA D.G. BRITANNIA REGINA F.D. 1871 entoure l'effigie de la reine Victoria.

Les fragments de pipes en terre cuite fine blanche (argile) forment 6,4% de l'échantillonnage. Sur les 47 fragments de tuyaux, certains portent des inscriptions: 7 McDOUGALL / GLASGOW, 4 W.&D. BELL/QUEBEC et 1 GIBB SC../... Cinq fragments de tuyaux sont enduits de glaçure jaune. La plupart des fragments de fourneaux sont unis. Certains sont décorés notamment par de petites pustules, par des spirales, par des languettes, par la lettre T encerclée et sur un fourneau complet, par une ancre et un navire.

Les objets en os travaillés, ne représentant que 0,8% de l'ensemble, comprennent cinq boutons de diamètre variable et cinq manches d'ustensile. L'un de ces manches a conservé deux tiges de métal servant à le fixer sur la lame.

La porcelaine est un matériel qui n'a été employé que pour la fabrication de cinq boutons (0,4%).

Parmi les objets divers, on remarque un bouton de plastique, deux fragments non identifiés de plastique, une bille en terre cuite, un bouton en verre opaque et un fragment de macadam avec trace de peinture blanche.

Photo 10 - Objets-témoins historiques

- A- Fourneau de pipe en terre cuite fine blanche (argile)
- B- Fourneau de pipe en terre cuite fine blanche (argile)
avec motifs (ancres de bateau et bateau)
- C- Fourneau de pipe en terre cuite fine blanche (argile) avec
motifs en languettes
- D- Fragment de fourneau de pipe en terre cuite fine blanche (argile)
- E- Fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine blanche (argile)
(inscription McDougall/Glasgow)
- F- Fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine blanche (argile)
(inscription W. et D. Bell/Québec)
- G- Fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine blanche (argile),
embout avec glaçure jaune
- H- Boutons en os
- I- Boutons en porcelaine (blanc et bleu)
- J- Tesson de vaisselle domestique, terre cuite fine blanche,
motifs imprimés
- K- Tesson de vaisselle domestique, terre cuite fine blanche,
motifs imprimés
- L- Tesson de vaisselle domestique, terre cuite fine blanche,
motifs imprimés
- M- Tesson de vaisselle domestique, terre cuite fine blanche,
motifs imprimés
- N- Manche d'ustensile en os
- O- Fourchette à trois dents en métal
- P- Clous découpés
- Q- Bille en terre cuite
- R- Hameçon
- S- Pièce de monnaie 1/26 de shilling, 1871, Etat de Jersey



A



B



C



D



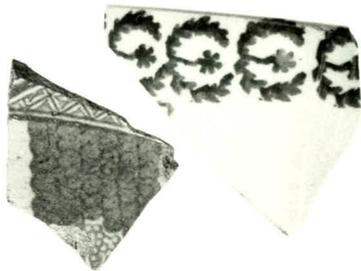
E



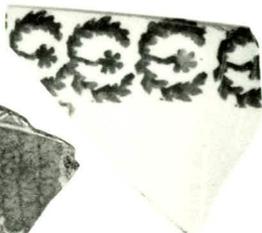
H



I



J



K



L



F



G



M



N



O



P



Q



R



S



. Distribution

La densité en objets-témoins historiques des 37 mètres-carrés échantillonnés s'étend de 1 à 299 objets, pour une moyenne de 31,4 objets par puits. Cinq puits (E-140, F-140, F-141, Q-128 et U-82) et deux quadrants (I-128 et J-128) étaient dépourvus de matériel historique. Neuf puits (M-127(3), M-128(1), N-124(3), N-126(3), N-129(1), O-125(7), O-130(4), T-81(1) et U-81(1) ainsi que deux quadrants (K-128(2) et L-128(1) contenaient moins de dix témoins historiques.

Les puits (H-I/37-38) où était localisée la fosse permirent de recueillir 657 objets, soit 56,5% de l'échantillonnage. L'aire principale de fouille à l'est de la terrasse, comprenant 20 mètres carrés, a livré 96,2% des vestiges historiques.

7.3. Analyse des vestiges osseux

. Provenance stratigraphique

Un total de 517 os furent recueillis dont 73,5% (380) à l'intérieur de la couche 2A. Le niveau 2E contenait 24,2% (125) du total. Le niveau culturel préhistorique (couche 2B) ne représente que 1,7% (9) de l'échantillonnage alors que l'horizon de surface (couche 1) ne contient que 0,6% (3) de l'ensemble.

TABLEAU .. 5 DISTRIBUTION HORIZONTALE DES OBJETS-TEMOINS HISTORIQUES

E-140 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	F-140 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	F-141 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	G-38 (41)	<table border="1"><tr><td>14</td><td>20</td></tr><tr><td>5</td><td>2</td></tr></table>	14	20	5	2	G-39 (24)	<table border="1"><tr><td>7</td><td>8</td></tr><tr><td>4</td><td>5</td></tr></table>	7	8	4	5	H-37 (187)	<table border="1"><tr><td>29</td><td>88</td></tr><tr><td>24</td><td>46</td></tr></table>	29	88	24	46
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
14	20																																		
5	2																																		
7	8																																		
4	5																																		
29	88																																		
24	46																																		
H-38 (64)	<table border="1"><tr><td>9</td><td>34</td></tr><tr><td>10</td><td>11</td></tr></table>	9	34	10	11	H-39 (36)	<table border="1"><tr><td>7</td><td>11</td></tr><tr><td>10</td><td>8</td></tr></table>	7	11	10	8	H-40 (31)	<table border="1"><tr><td>5</td><td>8</td></tr><tr><td>7</td><td>11</td></tr></table>	5	8	7	11	H-41 (31)	<table border="1"><tr><td>4</td><td>8</td></tr><tr><td>9</td><td>10</td></tr></table>	4	8	9	10	H-42 (23)	<table border="1"><tr><td>3</td><td>4</td></tr><tr><td>12</td><td>4</td></tr></table>	3	4	12	4	H-43 (15)	<table border="1"><tr><td>4</td><td>1</td></tr><tr><td>5</td><td>5</td></tr></table>	4	1	5	5
9	34																																		
10	11																																		
7	11																																		
10	8																																		
5	8																																		
7	11																																		
4	8																																		
9	10																																		
3	4																																		
12	4																																		
4	1																																		
5	5																																		
I-37 (299)	<table border="1"><tr><td>64</td><td>38</td></tr><tr><td>107</td><td>90</td></tr></table>	64	38	107	90	I-38 (107)	<table border="1"><tr><td>16</td><td>33</td></tr><tr><td>14</td><td>44</td></tr></table>	16	33	14	44	I-42 (16)	<table border="1"><tr><td>7</td><td>3</td></tr><tr><td>2</td><td>4</td></tr></table>	7	3	2	4	I-128 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	J-38 (46)	<table border="1"><tr><td>10</td><td>14</td></tr><tr><td>8</td><td>14</td></tr></table>	10	14	8	14	J-43 (27)	<table border="1"><tr><td>12</td><td>2</td></tr><tr><td>5</td><td>8</td></tr></table>	12	2	5	8
64	38																																		
107	90																																		
16	33																																		
14	44																																		
7	3																																		
2	4																																		
-	-																																		
-	-																																		
10	14																																		
8	14																																		
12	2																																		
5	8																																		
J-128 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	K-38 (24)	<table border="1"><tr><td>6</td><td>9</td></tr><tr><td>8</td><td>1</td></tr></table>	6	9	8	1	K-42 (22)	<table border="1"><tr><td>6</td><td>6</td></tr><tr><td>4</td><td>6</td></tr></table>	6	6	4	6	K-128 (2)	<table border="1"><tr><td>2</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	2	-	-	-	L-38 (24)	<table border="1"><tr><td>5</td><td>8</td></tr><tr><td>7</td><td>4</td></tr></table>	5	8	7	4	L-43 (17)	<table border="1"><tr><td>3</td><td>4</td></tr><tr><td>5</td><td>5</td></tr></table>	3	4	5	5
-	-																																		
-	-																																		
6	9																																		
8	1																																		
6	6																																		
4	6																																		
2	-																																		
-	-																																		
5	8																																		
7	4																																		
3	4																																		
5	5																																		
L-128 (1)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>1</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	1	-	-	M-38 (31)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>6</td></tr><tr><td>6</td><td>19</td></tr></table>	-	6	6	19	M-42 (54)	<table border="1"><tr><td>13</td><td>5</td></tr><tr><td>8</td><td>28</td></tr></table>	13	5	8	28	M-127 (3)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>2</td></tr><tr><td>-</td><td>1</td></tr></table>	-	2	-	1	M-128 (1)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>1</td></tr></table>	-	-	-	1	N-124 (3)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>2</td></tr><tr><td>1</td><td>-</td></tr></table>	-	2	1	-
-	1																																		
-	-																																		
-	6																																		
6	19																																		
13	5																																		
8	28																																		
-	2																																		
-	1																																		
-	-																																		
-	1																																		
-	2																																		
1	-																																		
N-126 (3)	<table border="1"><tr><td>1</td><td>1</td></tr><tr><td>-</td><td>1</td></tr></table>	1	1	-	1	N-129 (1)	<table border="1"><tr><td>1</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	1	-	-	-	O-123 (17)	<table border="1"><tr><td>3</td><td>13</td></tr><tr><td>-</td><td>1</td></tr></table>	3	13	-	1	O-125 (7)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>4</td></tr><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>	-	4	1	2	O-130 (4)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>1</td></tr><tr><td>2</td><td>1</td></tr></table>	-	1	2	1						
1	1																																		
-	1																																		
1	-																																		
-	-																																		
3	13																																		
-	1																																		
-	4																																		
1	2																																		
-	1																																		
2	1																																		
Q-128 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	T-81 (1)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>1</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	1	-	-	T-82 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	U-81 (1)	<table border="1"><tr><td>1</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	1	-	-	-	U-82 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-						
-	-																																		
-	-																																		
-	1																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
1	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		

TABLEAU ..6 DISTRIBUTION DES VESTIGES OSSEUX PAR IDENTIFICATION ANATOMIQUE, ESPECE ET COUCHE STRATIGRAPHIQUE

Identification zoologique Niveau Identification anatomique	Mammifère marin				Mammifère terrestre				Oiseau				Poisson				Petits rongeurs				Non-identifiés				Traces de combustion				Traces de dépeçage				Total (%)
	1	2A	2B	2E	1	2A	2B	2E	1	2A	2B	2E	1	2A	2B	2E	1	2A	2B	2E	1	2A	2B	2E	1	2A	2B	2E	1	2A	2B	2E	
Fragments d'os longs	1				6	2	2		6			11									7												35 (46%)
Vertèbres								1					5		4						1												11 (14,5%)
Os iliaque								1													1												2 (2,6%)
Fragments de maxillaire inf.																1																	1 (1,3%)
Carpe ou tarse								1																									1 (1,3%)
Calcaneum																								1									1 (1,3%)
Fragments de côte	1				1			8													4			2				1					17 (22,4%)
Dents					5																			1									6 (7,9%)
Fragments clavicule																																	
Cartilage de vertèbre																								1									1 (1,3%)
Métacarpe ou métatarse					1																												1 (1,3%)
TOTAL (%)	2 (2,6%)				13 (17,6%)	2 (2,6%)	13 (17,1%)	6 (7,9%)	11 (14,5%)	5 (6,6%)	4 (5,3%)		1 (1,3%)	13 (17,1%)	1 (1,3%)	4 (5,3%)									1 (1,3%)					76 (100%)			

. Identification

L'analyse préliminaire des vestiges osseux a permis une identification zoologique générale des types de mammifères (marin ou terrestre), des oiseaux, poissons et petits rongeurs. Une catégorie a été prévue pour les individus non-identifiables. Egalement, une identification anatomique préliminaire a été effectuée en plus d'intégrer certaines particularités dont les traces de combustion et de dépeçage. Le tableau 7 illustre ces résultats.

Mentionnons que 37,1% (192) furent attribués aux mammifères marins, principalement retrouvés dans le niveau 2A (97%). Les os représentant des restes de mammifères terrestres forment 14,5% (75) de l'échantillon. Ceux-ci furent principalement trouvés dans les couches 2A (72%) et 2E (24%). Au total, 17 fragments osseux identifiés comme appartenant à des oiseaux furent mis au jour, uniquement dans les niveaux 2A (6) et 2E (11). Les os de poissons (10) furent également retrouvés dans les niveaux 2A (6) et 2E (4). Des fragments osseux de petits rongeurs furent identifiés dans 69 cas. Ils proviennent de deux niveaux, soit 2A (41) et 2E (28). Egalement, 121 vestiges osseux non-identifiés ont été trouvés dans trois niveaux différents soit 2A (67), 2B (2) et 2E (52). Finalement, 33 os calcinés répartis dans trois niveaux furent identifiés. Il s'agit des niveaux 2A(20), 2B (2) et 2E (11).

TABLEAU 7 DISTRIBUTION DES VESTIGES OSSEUX (Identification zoologique)
PAR NIVEAUX STRATIGRAPHIQUES

Niveau	Mammifères marins	Mammifères terrestres	Oiseaux	Poissons	Petits rongeurs	Non id.	Calcinés	Total
1	3	-	-	-	-	-	-	3 (.6%)
2A	186	54	6	6	41	67	20	380 (73,5%)
2B	2	3	-	-	-	2	2	9 (1,7%)
2E	1	18	11	4	28	52	11	125 (24,2%)
TOTAL %	192 (37,1%)	75 (14,5%)	17 (3,3%)	10 (2%)	69 (13,3%)	121 (23,4%)	33 (6,4%)	517 (100%)

Les résultats indiquent que 75 individus (soit 14,5% de la collection) furent anatomiquement identifiés. Ce faible pourcentage est dû principalement au caractère préliminaire de cette analyse. Au total, onze catégories furent notées soit: dents (6), fragments de maxillaires inférieures (1), vertèbres (12), fragments de côte (14), fragments d'os longs (35), os iliaque (2), carpe ou tarse (1), métacarpe ou métatarse (1), calcanéum (1), clavicule (1) et cartilage de vertèbre (1).

Les fragments d'os longs de mammifères terrestres (10) et d'oiseaux (17) sont les types d'os les plus fréquemment identifiés. Viennent par la suite, par ordre décroissant: vertèbres de poisson (10), fragments de côtes de mammifères terrestres (9), fragments d'os longs de petits rongeurs (7), dents (5), fragments de côtes de petits rongeurs (4), fragments d'os long de mammifères marins (1), vertèbres de mammifères terrestres et petits rongeurs (1 chacun), os iliaque de mammifères terrestres et petits rongeurs (1 chacun), maxillaire inférieure de petits rongeurs (1), carpe ou tarse de mammifères terrestres (1), calcanéum non-identifié (1), fragments de côte de mammifères marins (1), dent non-identifiée (1), clavicule de mammifères terrestres (1), cartilage de vertèbre non-identifié (1), métatarse ou métacarpe de mammifères terrestres (1). Le tableau 6 illustre en détails ces résultats par identification zoologique et anatomique et par niveau.

TABLEAU .. 8 DISTRIBUTION HORIZONTALE DES VESTIGES OSSEUX

E-140 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	F-140 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	F-141 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	G-38 (21)	<table border="1"><tr><td>4</td><td>10</td></tr><tr><td>7</td><td>-</td></tr></table>	4	10	7	-	G-39 (5)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>4</td></tr><tr><td>1</td><td>-</td></tr></table>	-	4	1	-	H-37 (122)	<table border="1"><tr><td>11</td><td>62</td></tr><tr><td>9</td><td>40</td></tr></table>	11	62	9	40
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
4	10																																		
7	-																																		
-	4																																		
1	-																																		
11	62																																		
9	40																																		
H-38 (42)	<table border="1"><tr><td>8</td><td>17</td></tr><tr><td>9</td><td>8</td></tr></table>	8	17	9	8	H-39 (27)	<table border="1"><tr><td>6</td><td>6</td></tr><tr><td>8</td><td>7</td></tr></table>	6	6	8	7	H-40 (20)	<table border="1"><tr><td>3</td><td>5</td></tr><tr><td>5</td><td>7</td></tr></table>	3	5	5	7	H-41 (20)	<table border="1"><tr><td>1</td><td>5</td></tr><tr><td>1</td><td>13</td></tr></table>	1	5	1	13	H-42 (3)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>2</td></tr><tr><td>1</td><td>-</td></tr></table>	-	2	1	-	H-43 (4)	<table border="1"><tr><td>2</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>2</td></tr></table>	2	-	-	2
8	17																																		
9	8																																		
6	6																																		
8	7																																		
3	5																																		
5	7																																		
1	5																																		
1	13																																		
-	2																																		
1	-																																		
2	-																																		
-	2																																		
I-37 (142)	<table border="1"><tr><td>16</td><td>23</td></tr><tr><td>62</td><td>41</td></tr></table>	16	23	62	41	I-38 (36)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>10</td></tr><tr><td>-</td><td>26</td></tr></table>	-	10	-	26	I-42 (3)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>	-	-	1	2	I-128 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	J-38 (32)	<table border="1"><tr><td>12</td><td>8</td></tr><tr><td>5</td><td>7</td></tr></table>	12	8	5	7	J-43 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-
16	23																																		
62	41																																		
-	10																																		
-	26																																		
-	-																																		
1	2																																		
-	-																																		
-	-																																		
12	8																																		
5	7																																		
-	-																																		
-	-																																		
J-128 (1)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>1</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	1	-	-	K-38 (3)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>3</td><td>-</td></tr></table>	-	-	3	-	K-42 (4)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>2</td></tr><tr><td>-</td><td>2</td></tr></table>	-	2	-	2	K-128 (2)	<table border="1"><tr><td>2</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	2	-	-	-	L-38 (8)	<table border="1"><tr><td>2</td><td>6</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	2	6	-	-	L-43 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-
-	1																																		
-	-																																		
-	-																																		
3	-																																		
-	2																																		
-	2																																		
2	-																																		
-	-																																		
2	6																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
L-128 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	M-38 (17)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>3</td><td>14</td></tr></table>	-	-	3	14	M-42 (5)	<table border="1"><tr><td>2</td><td>3</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	2	3	-	-	M-127 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	M-128 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	N-124 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
3	14																																		
2	3																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
N-126 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	N-129 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	O-123 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	O-125 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	O-130 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-						
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
Q-128 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	T-81 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	T-82 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	U-81 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-	U-82 (0)	<table border="1"><tr><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td></tr></table>	-	-	-	-						
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		
-	-																																		

Mentionnons finalement que 33 vestiges osseux étaient calcinés (6,4% de la collection) et qu'aucun de ceux-ci ne fut identifiable anatomiquement ou zoologiquement. De plus, deux os portaient des marques de dépeçage. L'identification zoologique les rattache aux mammifères terrestres, et un de ceux-ci était un fragment de côte.

. Distribution

La majorité des mètres-carrés (soit 19,5 sur 37) ne livrèrent aucun vestige osseux (voir tableau 8). Il s'agit des mètres carrés E-F/140, I-41, J-43, L-43, M/127-128, N/124,126,129, O/123,125,130, Q/127,128, T/81-82, U/81-82,, de même que les quadrants fouillés en I/128 et L/128.

La fosse (H/37-38, I/37-38) contenait 354 vestiges osseux, soit 68,5% du total. Le reste de la collection se distribue surtout à l'intérieur de l'aire principale d'excavation de même que dans les quadrants des puits J-128 (1) et K-128 (2). La moyenne pour l'ensemble de la superficie fouillée s'élève à 14 vestiges osseux par mètre carré.

7.4. Analyse des échantillons de sols

Les analyses d'échantillon de sol effectuées par la Faculté d'Agriculture et d'Alimentation de l'Université Laval ne nous apportent que peu d'informations pertinentes au niveau de l'interprétation des occupations humaines à la station 11 de DhDm-1.

Les chiffres de la première colonne du tableau 9 indiquent un Ph très élevé pour tous les échantillons analysés. Ainsi, pour un podzol normal, le Ph devrait se situer aux environs de 6,5. Toutes les valeurs obtenues sont supérieures à 7. L'alcanisation d'un sol peut être produite par plusieurs facteurs dont un apport de cendres, de marne ou de chaux. Il se peut que le sol de la station 11 soit naturellement alcalin car les analyses pédologiques ont démontré que des engrais acidifiants avaient été utilisés pour diminuer les Ph.

Dans un sol agricole normal, le pourcentage habituel de matières organiques se situe à moins de 5%. Pour un podzol, il se situe à environ 20% pour les premiers centimètres et décroît dans les horizons inférieurs. Les données obtenues indiquent un pourcentage élevé de matières organiques dans l'horizon 2B. Les informations pour l'horizon 4, soit la plage d'origine, démontrent des pourcentages très faibles, soit de l'ordre de moins de 1%.

Les hauts taux de matières organiques observées dans la majorité des échantillons suggèrent que le sol de cette terrasse s'est formé sur de petites cuvettes (rides de plages par exemple). Ce processus a eu pour effet de ralentir la déposition des matières humiques. La valeur très élevée de l'échantillon #9 (provenant du puits N-129) pourrait indiquer un apport extérieur au développement naturel du sol.

L'étude du contenu en phosphore souligne la valeur élevée de l'échantillon #3. L'explication réside probablement dans le fait qu'il a été prélevé dans le niveau 2E (fosse historique), qui comportait une concentration importante de vestiges osseux.

Malheureusement, aucune information ne peut être tirée des analyses effectuées pour le potassium et le magnésium.

Le tableau qui suit indique les valeurs obtenues pour le Ph, le % des matières organiques, le phosphore, le potassium et le magnésium des échantillons. Il indique également la provenance des échantillons par couche et par puits.

TABLEAU 9 - RÉSULTATS DES ANALYSES DE SOL

Numéro de l'échantillon	Mètre carré	Niveau	Ph	% de matière organique	Phosphore	Potassium	Magnésium
1	H-37	2B	7.6	22.4	176	33	472
2	H-38	2B	7.7	30.2	79	32	499
3	H-38	2E	7.7	8.8	618	43	256
4	I-37	2B	7.5	14.2	319	33	330
5	J-43	2B	7.4	26.2	265	40	453
6	M-128	2B	7.1	5.6	55	58	660
7	K-128	4	7.6	0.33	31	96	191
8	N-129 (quadrant NE)	2B	7.2	32.9	29	45	586
9	N-129 (quadrant SW)	2B	7.2	91.8	12	30	430
10	O-130	4	7.7	0.12	38	119	245
11	Q-128	4	7.7	0.19	30	102	160
12	T-81	2B	7.4	8.4	84	41	495
13	U-81	4	7.6	0.54	57	98	243

8. DISCUSSION

La fouille de 37 mètres-carrés à la station 11 de DhDm-1 a amené la découverte de 7110 vestiges lithiques, historiques et osseux. Ces témoins furent localisés à l'intérieur de quatre niveaux stratigraphiques différents. Au cours de cette section, nous tenterons d'esquisser les premières conclusions qu'il est possible de tirer à partir des éléments obtenus lors de la fouille et des analyses préliminaires réalisées. Il sera tout d'abord question de la présence préhistorique au site, puis des traces laissées par les euro-canadiens.

8.1. Préhistoire

. Perturbations

Les perturbations anthropiques récentes à la station 11 ont malheureusement voilé une partie importante de l'intelligibilité du site. Il s'agit principalement: 1) d'une fosse creusée au XIXe siècle (voir section 6.3 et 8.2), 2) la construction du sentier (ancienne route antérieure à la 6 et 132) qui serpente cette terrasse de six mètres (construction datant probablement du début de XXe siècle); 3) le labourage intensif de la station 11 depuis des générations, incluant l'intrusion de matières organiques, dont des os, afin d'enrichir le sol sablonneux; 4) la construction de l'ancienne route 6 (maintenant la route 132) en 1954 et 1955; 5) le creusement de deux dépressions récentes de 35 centimètres de profondeur dans le secteur centre-nord, reliées au stationnement des automobiles au cours de fêtes populaires qui s'y déroulent périodiquement;

6) un trou important (environ 2 mètres x 1 mètre x 60 centimètres) de nature inconnue localisé à l'ouest de l'aire principale fouillée. Finalement, les travaux de réfection prévus à la route 132 viendront ajouter à ce bilan la perturbation la plus importante.

Ces carences limitent malheureusement la compréhension des événements humains qui se sont produits à la station 11. Cependant, la quantité de témoins qui s'y trouvent, le degré de préservation des matières organiques et comme nous le verrons l'époque d'occupation font de cet endroit un atout important pour une explication de la préhistoire gaspésienne.

Contexte

C'est dans le secteur sud-est de la terrasse que la couche 2B est la plus épaisse, notamment en H-I/37-38. L'abondance des témoins archéologiques (71,2% du matériel lithique) et la présence d'éléments de foyers tels pierres rubéfiées et charbon de bois (bien que destructurés) confèrent nettement à ce coin sud-est de la terrasse un lieu d'occupation privilégié. Ajoutons que plus de 80% des objets lithiques trouvés en 1976 proviennent de cette aire et qu'un foyer y fut également observé à l'intérieur de la couche 2B (Benmouyal, 1976:36).

La répartition des témoins dans l'ensemble des mètres-carrés ouverts confirme cependant que l'établissement préhistorique a pris avantage de l'ensemble de cette terrasse. En ce sens, nous appuyons l'hypothèse émise par Benmouyal (1976:39) selon laquelle la distribution horizontale des objets-témoins apparaît peu transformée malgré les perturbations dues au labourage.

Un autre secteur où les vestiges sont abondants est localisé à plus de 90 mètres à l'ouest de l'aire principale de fouille. Il s'agit des environs du mètre-carré N/129. Dans ce puits, 962 objets lithiques ont été trouvés, dont 784 à l'intérieur de la couche 2B. La majorité de ces témoins correspondent à de petits éclats et déchets résultant d'un travail de finition d'outils. C'est également dans ce secteur que du bois et charbon de bois fugaces ont été localisés à l'intérieur du niveau 2B.

Tel que présumé par Benmouyal (1976:36), il est probable que la construction de la route 132 ait détruit une partie importante de la station. Les aires d'habitat privilégiées lors de la ou des occupation(s) ayant probablement été placées au pied du versant qui donne accès à la terrasse de 15 mètres.

Une parenthèse doit être ouverte concernant la distribution des os. Lors de la fouille, le bon degré de préservation de ces vestiges et l'information selon laquelle la terrasse avait été fréquemment enrichie à l'aide de tels éléments, laissaient croire que ces os étaient récents. Leur distribution horizontale montre cependant que plus de la moitié des puits fouillés ne contenaient aucun os (19,5/37) et que la presque totalité se trouvait à l'intérieur de l'aire principale de fouille à l'est.

Si ces os avaient été intentionnellement placés dans le sol comme engrais naturel, on serait en mesure de s'attendre à retrouver une distribution plus uniforme sur l'ensemble de la terrasse. Cette constatation est basée sur l'hypothèse de Benmouyal émise précédemment concernant les effets mineurs du labourage sur la répartition horizontale des témoins.

Il semble donc que l'aire est, particulièrement les mètres-carrés H-I/38-38, comporte une concentration particulière de vestiges osseux. Il est cependant difficile d'affirmer si cette concentration doit être reliée à la période préhistorique ou historique. Certains des os (33) montrent des traces de combustion, mais seulement 9 (1,9%) furent localisés à l'intérieur du niveau 2B. Alors que pour le matériel lithique, 23,9% reposaient à l'intérieur de la couche 2B. Une analyse plus poussée pourrait aider à résoudre le problème, notamment en précisant le nombre d'os d'animaux de ferme identifiables à l'intérieur des mammifères terrestres.

Analyses

L'analyse préliminaire du matériel lithique permet de souligner certains aspects majeurs: la prédominance du chert et la faible quantité d'objets à fort indice de façonnage.

Dans la collection, le chert est constitué de plusieurs variétés de textures et de couleurs, notamment plusieurs teintes de gris, du beige et un vert possédant une granulométrie nettement plus fine. Ces cherts proviennent probablement de sources locales qui étaient accessibles en bien des cas sur des affleurements rocheux. La quantité et la dimension souvent imposantes du produit de débitage des objets de la station 11 permettent d'appuyer cette hypothèse.

Les autres matières premières représentées sont diversifiées, malgré un nombre total d'objets peu élevé soit: de la calcédoine (un grattoir); du quartz laiteux, grossier et cristallin; du quartzite grossier et enfumé (ces derniers

possédant une granulométrie les rapprochant du quartzite de Ramah); et quelques pierres sédimentaires telles du shiste argileux.

L'analyse de la fabrication des objets lithiques indique que seulement 3,7% du total a fait l'objet de retouches évidentes et intentionnelles, la plupart du temps très localisées. La plupart des objets plus façonnés consistent en des ébauches d'objets bifaciaux ou des outils fragmentaires. La liste des outils fixes et complets se résume à deux pointes et un grattoir. Il semble toutefois qu'un bon pourcentage (20,8%) soit constitué d'éclats ayant été utilisés.

L'étude des os souligne une grande variabilité au niveau des espèces représentées. Par ordre d'importance, les mammifères marins et terrestres dominant, suivis des os de petits rongeurs (probablement des intrusions), des oiseaux et des poissons. Cette analyse semble démontrer une alimentation variée, basée sur une exploitation opportuniste du milieu. Aucune hypothèse en ce sens ne peut toutefois être faite en raison des problèmes de contexte évoqués précédemment.

Dans l'ensemble, les interprétations qu'il est possible de tirer à partir des analyses de sols sont décevantes. D'autres analyses, plus prometteuses, sont en cours et consistent en des datations au C14. Lorsque ces résultats seront disponibles, ils feront l'objet d'un addendum au présent rapport.

. Insertion culturelle et chronologique

Peu d'indices résultant des travaux de fouilles et d'analyses sont discriminants pour situer la station 11 à l'intérieur de la préhistoire gaspésienne. En l'absence de datations absolues, il faut se baser sur des données géomorphologiques et sur des comparaisons typologiques à partir d'un échantillon restreint.

En Gaspésie, la terrasse Micmac, correspondant à une élévation de six mètres, est récente. Benmouyal (1981) la situe à 2 300 A.A., sur la base de datations réalisées sur un milieu similaire à Matane au début des années 1970. Plus récemment, Morneau (1984) situe plutôt son origine à 3 000 A.A. Cette date apparaît donc comme maximale pour une occupation humaine de la station 11.

Sur cette base, il est donc possible d'insérer la ou les occupations préhistoriques à l'intérieur de la Tradition gaspésienne tardive (3 000 A.A. - 1 300 A.A.) (Benmouyal, 1981: 295). Les sites de cette époque en Gaspésie se trouvent sur des terrasses de 6 à 17 mètres, souvent à l'embouchure de cours d'eau navigable (Benmouyal, 1978: 61). C'est le cas de la station 11 de DhDm-1.

Comme précédemment souligné par Benmouyal (1976:42; 1984; 291), ce site apparaît de plus représentatif de la fin de cette période, les comparaisons s'établissant avec le site DgDq-1 à Cap-Chat. Ce dernier, situé de quatre à six mètres d'élévation, fut daté à 540₊₁₁₅A.D. et à 620₊₁₁₅ A.D. et attribué au Sylvicole Moyen (Barré, 1975:18).

Selon Benmouyal (1981:254), la période terminale de la Tradition gaspésienne tardive semble caractérisée par une plus grande rareté de sites. Les traces de contacts avec les régions avoisinantes sont plus nombreuses. Après le sixième siècle, la Tradition gaspésienne disparaît, la côte nord de la péninsule gaspésienne étant à toute fin pratique désertée jusqu'à la période historique.

Bien que contemporaine du Sylvicole Moyen, caractérisé dans l'est du Québec par la culture Pointe Péninsule, le terme Sylvicole n'est pas utilisé pour la Gaspésie (Benmouyal, *ibid.*). Les raisons résident dans l'absence d'agriculture et d'industrie locale de céramique.

Outre le site de Cap-Chat, les autres sites connus attribués à la Tradition gaspésienne tardive en Gaspésie sont: la Sergerie (DgDq-2); Cap-Chat 2 (DgDq-3); Petits-Capucins (DgDq-6), 5 mètres d'altitude); Ouellet (DgDr-3, 3 mètres d'altitude); Juliette (DgDr-5, 15 mètres d'altitude); et Ruisseau A (DhDn-2, 17 mètres d'altitude). Ce dernier, localisé à l'embouchure de la rivière Vallée, demeure avec DgDq-1 à Cap-chat, un site majeur représentatif de cet épisode tardif de la préhistoire gaspésienne. Le Ruisseau A fut daté aux abords de 2 000 A.A. (Benmouyal, 1981: 168).

Lors de la période tardive de la Tradition gaspésienne, il semble que les groupes aient surtout utilisé du chert local, avec cependant une préférence pour un chert vert fin et un chert brun (Benmouyal, 1981: 285). Plusieurs des objets trouvés à la station 11 furent taillés dans ce chert vert fin.

De plus, une plus grande variété de matières premières sont utilisées pour la fabrication d'outils, dont du quartzite et de la calcédoine, cette dernière servant pour la première fois à la confection de grattoirs sur bouts (Benmouyal, *ibid.*). Bien qu'en faibles quantités, la station 11 contenait de nombreuses matières premières différentes, caractérisées par divers quartz, quartzite, de la calcédoine et des pierres sédimentaires tel du shiste argileux.

Le grattoir unifacial sur bout en calcédoine trouvé à la station 11 (#372) semble être à lui seul un bon indicateur chronologique. Ces outils n'apparaissent en Gaspésie que lors de la période tardive de la Tradition gaspésienne, soit vers 3 000-2 000 A.A. On les trouve au site de Cap-Chat, au Ruisseau A et à Cap-au-Renard (Barré, 1975: 28-30; Benmouyal, 1981: 185,294). A des fins de comparaisons, voir Barré (1975, fig. 39) et Benmouyal (1981, figure 37 i-p).

A cette époque, les pointes de projectiles prennent une grande variété de formes, les plus communes étant munies de pédoncules ou d'encoches (Benmouyal, 1978:61). Cependant, après une absence vers 2 000 A.A., documentée au Ruisseau A, il semble que les pointes à encoches furent réintroduites vers le sixième siècle de notre ère (Benmouyal, 1981:254). On les retrouve à Cap-Chat et au site Ouellet. La pointe à encoches trouvée à la station 11 (#406), semble de ce fait appuyer l'hypothèse d'une occupation de la station 11 lors de la période terminale de la Tradition gaspésienne tardive. Cet outil possède des affinités avec au moins une pointe trouvée à Cap-Chat (Barré, 1975, fig. 37 (9)). Deux autres pointes trouvées lors des fouilles de 1976 à DhDm-1 possèdent des affinités avec différents sites récents (Benmouyal, 1984: 292). Il s'agit d'une ébauche de pointe à pédoncule

(Benmouyal, 1984; planche 61b) semblable à certains spécimens du Ruisseau A (Benmouyal, *ibid*; planche 46 a-g) et de Cap-Chat (Barré, 1975: figure 36 (1)). L'autre outil est un fragment de pointe à base arrondie et côtés parallèles (Benmouyal, 1984: figure 61c) qui s'apparente à un objet du site de Cap-Chat (Barré, 1975: figure 38 (21)). Deux fragments proximaux de pointes semblables furent également trouvés lors de la fouille. Il s'agit des #689 et 1082.

Pour terminer avec ce survol comparatif de l'outillage, mentionnons que 93 éclats lamellaires furent identifiés lors de l'analyse du matériel lithique de la station 11. Six de ces éclats, correspondant peut-être à des lames, furent trouvés au Ruisseau A (Benmouyal, 1981:192, voir planche 39; e.f.).

Conclusion

La station 11 de DhDm-1 apparaît donc être un site d'habitat relié à une phase terminale de la Tradition gaspésienne tardive. L'occupation s'est probablement faite dans les environs de la première moitié du premier millénaire de notre ère, et les dates obtenues pour le site de Cap-Chat (540 \pm 115 A.D. et 620 \pm 115 A.D.) pourraient servir de référence. L'échantillon de charbon de bois provenant de la couche 2B de la station 11 pourra confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Selon Benmouyal (1978:60), les sites côtiers de la Gaspésie situés entre 6 et 45 mètres d'altitude représentent vraisemblablement de petits villages habités entre le printemps et l'automne. La station 11 pourrait s'insérer dans ce modèle. La fabrication d'outils apparaît comme ayant

été une activité prédominante à ce lieu. La situation géographique du site, en bordure de l'estuaire et près de l'embouchure d'une rivière, permet de croire que la subsistance était assurée par une utilisation variée des ressources animales. Tel que noté par Benmouyal (1984:291), la pêche a pu y être importante.

Ce modèle doit toutefois être utilisé avec précaution. Non loin de DhDm-1, le site de Cap-Chat contemporain à la station 11 est également côtier et situé à l'embouchure d'une rivière. L'analyse des vestiges osseux a permis de constater que l'occupation s'est faite du milieu de l'été au début de l'hiver par des groupes qui s'affairaient surtout à intercepter le caribou et les divers oiseaux migrateurs, tout en chassant le castor (Barré, 1978:67). La proximité de la mer ne semblant pas avoir joué un rôle majeur dans le choix de cet emplacement, si ce n'est pour la cueillette de mollusques.

8.2. Histoire euro-canadienne

Avant le début de la fouille, la présence euro-canadienne à la station 11 apparaissait comme étant marginale et très récente. La quantité, la variété et la relative ancienneté des témoins historiques découvertes (1163 au total) obligent à reconsidérer la question.

Les vestiges de cette période étaient formés par ordre d'importance de: céramique, verre et vitre, métal, fragments de pipes, d'os travaillés, porcelaine, boutons de plastique, pièces de monnaie. Près du trois-quart de ceux-ci reposaient dans le niveau labouré, environ 1 sur 10 à l'intérieur du niveau de surface et 15% dans la couche 2E. Finalement, plus de la moitié furent localisés dans les mètres carrés H-I/37-38.

C'est dans ces puits qu'une fosse fut observée. La couche historique 2E résulte du creusement de cette fosse et de la déposition des objets historiques à l'intérieur. Les indices stratigraphiques permettent de croire que le creusement de la fosse a perturbé un niveau d'occupation préhistorique particulièrement important à cet endroit. La quantité de témoins historiques contenus à la base de la fosse, dans le niveau 2E, laissent supposer que cette structure a servi de dépotoir à la période historique. Au site de Cap-chat, un cas similaire de tronquage de niveaux préhistoriques par le creusement d'une fosse historique est rapporté (Barré, 1978:19-20).

L'analyse des objets historiques de la station 11 permet de constater que ceux-ci s'articulent bien aux données historiques disponibles. L'occupation euro-canadienne du village de La Martre s'est effectuée lors de la seconde moitié du XIXe siècle et quelques objets provenant du dépotoir confirment cette présence. Ce dépotoir aurait donc pu avoir été creusé par les premiers arrivants de La Martre, possiblement par les gens habitant les maisons situées sur le rebord de la terrasse de 15 mètres directement au sud de la station 11. Également, comme mentionné auparavant dans le texte, des cabanes de pêcheurs étaient encore présentes sur la station 11 (au sud de la terrasse de 15 mètres) dans les années 1930. L'origine du dépotoir pourrait être donc reliée à cette occupation.

Bref, de nombreux indices laissent croire que l'occupation euro-canadienne de cette terrasse remonte à la seconde moitié du XIXe siècle, probablement vers les années 1870. Les activités de pêche devaient prédominer à cette époque.

La pipe en terre cuite fine blanche est l'un des objets les plus souvent retrouvés sur des sites de la période historique. L'identification des inscriptions retrouvées sur les pipes ainsi que certaines caractéristiques morphologiques permettent d'offrir une bonne estimation chronologique.

Le recouvrement de l'embout par de la glaçure pour empêcher les lèvres du fumeur d'adhérer sur l'argile poreuse semble plutôt rare avant le XIXe siècle (Walker, 1971:31). La présence de glaçure sur l'embout est illustrée dans l'échantillonnage par cinq spécimens.

Quatre fragments de tuyaux portent l'inscription W. & D. BELL/QUEBEC. A Québec, cette firme commença à fabriquer des pipes vers 1862-1863 jusque vers 1877 (Walker, 1971:30).

Sept fragments de tuyaux portent l'inscription McDOUGALL/GLASGOW. Glasgow fut probablement le centre britannique et peut-être mondial le plus important pour l'exportation de pipes en terre cuite fine blanche au XIXe siècle. L'apogée de Glasgow s'inscrit dans la période 1875-1885 et l'une des firmes les plus importantes de ce centre de fabrication fut McDOUGALL qui oeuvra de 1846 à 1967 (Walker, 1971:24-45).

Un fragment porte l'inscription GIBB & C../... Cette compagnie, LANE GIBB & CO/QUEBEC qui de 1847 à 1872 s'appelait probablement GIBB et CO., porte le nom de LANE GIBB et CO. de 1875 à 1900. La manufacture est installée à Québec (Bouret, n.d.:17).

L'une des pipes les plus répandues au XIXe siècle fut celle qui portait les lettres TD sur la partie arrière du fourneau. Ce type, illustré par un fragment, semble avoir été initialement

manufacturé vers 1755 par un fabricant dont ces lettres représentent les initiales. Par la suite, elle devint si populaire qu'elle fut largement plagiée par des fabricants de plusieurs pays (Walker, 1971:31,35).

Les pipes aux fourneaux unis, sans motifs décoratifs, devinrent très communes pendant le XIXe siècle (Walker, 1971: 31).

De façon générale, des fourneaux présentant un décor peuvent être datés dès la fin du XVIIIe siècle, à moins que d'autres critères morphologiques ou la marque et/ou le nom d'un fabricant associé à une date ne laissent suggérer autrement (Walker, 1971: 23).

La pièce de monnaie (1871) provenant du Jersey peut être associée avec les activités d'exploitation commerciale de l'industrie morutière par des marchands du Jersey. Ceux-ci furent actifs dès le XIXe siècle sur le littoral nord de la péninsule gaspésienne.

Les activités halieutiques favorisèrent l'implantation humaine des premières communautés le long du littoral. La présence d'un fragment d'hameçon illustre ces activités.

Les clous découpés, représentés par 199 spécimens, furent introduits sur le marché dès la première moitié du XIXe siècle. L'avènement des premières machines à couper des clous daterait aux Etats-Unis des années 1815-1830.

9. RECOMMANDATIONS

Les travaux archéologiques réalisés lors des diverses interventions à la station 11 du site DhDm-1 prouvent hors de tout doute sa valeur contextuelle et la richesse de son contenu. Rappelons à cet effet que plus de 11 000 objets-témoins furent recueillis à cet endroit dans quatre niveaux archéologiques différents. Il est d'ailleurs important de souligner que malgré les perturbations subies, plus de 20% du matériel recueilli depuis 1976 le fut à l'intérieur du niveau d'occupation 2B (23,9% en 1985). Il semble également que le labourage ait peu modifié la distribution horizontale des témoins, augmentant ainsi les possibilités d'une analyse valable de la distribution spatiale. Quant à la concentration des os dans l'aire est, elle permet de soulever certaines questions et de minimiser d'une certaine façon les aspects négatifs de l'enrichissement du sol à l'aide de tels vestiges fauniques (voir section 8.1, contexte).

Une aire de foyer avait déjà été identifiée par Benmouyal en 1976 dans la portion est du site. De plus, les premières constatations relient la ou les occupations préhistoriques de cette station à une phase terminale de la Tradition gaspésienne tardive. A cette époque, le nombre de sites se raréfie et il semble que peu après, la côte nord de la péninsule gaspésienne ait été désertée jusqu'au contact. Il s'agit donc d'une période particulièrement problématique dans la préhistoire de cette région, augmentant ainsi la valeur du site.

Finalement, un niveau historique inattendu fut trouvé lors de la dernière intervention, ajoutant ainsi une profondeur chronologique au site. Cette occupation historique datée aux environs

du troisième quart du XIXe siècle est également intéressante en soi, puisqu'elle représente probablement les vestiges des premiers établissements euro-canadiens à La Marte. Les témoins recueillis illustrent que diverses activités domestiques et halieutiques se sont déroulées dès le XIXe siècle sur cette terrasse. Il est également possible que cette fosse soit associée à des cabanes de pêcheurs qui se trouvaient autrefois au pied de la colline, bordant la station 11 au sud.

Suite aux travaux de terrain et aux premières constatations, diverses recommandations sont proposées dans cette section. Elles visent dans un premier temps à minimiser les pertes d'informations découlant des travaux de réfection de la route 132 à cet endroit. Il est également question qu'un belvédère soit érigé sur la station 11. Le début des travaux d'aménagement ne semble être prévu que pour l'année 1987. Ceux-ci menaceront directement le site incluant la portion est du site qui s'est révélée être la plus riche en vestiges archéologiques.

1) Protection immédiate

La première recommandation vise à empêcher toute circulation ou entreposage d'équipements ou véhicules lourds sur le site. Les effets sur l'intégrité des vestiges archéologiques enfouis pourraient être dommageables.

2) Fouilles archéologiques

La seconde recommandation est spécifique à la mise sur pied d'une autre fouille archéologique à la station 11 de DhDm-1.

Il est proposé que celle-ci s'attarde à l'extrémité est du site, juxtaposé à l'aire principale de fouille de 1985 et entre cet espace et la jonction est du sentier et de la route 132. A la lumière des informations recueillies, le choix de ce secteur apparaît évident. Dès 1976, José Benmouyal y notait la présence d'éléments structuraux, une couche d'occupation en place et une concentration de témoins archéologiques. La fouille de 1985 confirma ces résultats: 71,2% des objets lithiques s'y trouvent, 96,2% des vestiges historiques et 99,4% des os. Une épaisse couche d'occupation préhistorique s'y trouve par endroits. De plus, les travaux de terrain permirent la découverte d'un niveau relié à une présence historique. Malgré cette abondance à tous les niveaux, un secteur prometteur d'environ 360 mètres carrés demeure libre de sondages entre l'aire de fouille principale et la jonction du sentier et de la route. C'est pourquoi cette aire devrait être privilégiée dans la réalisation de travaux futurs.

La fouille pourrait prendre place à l'été 1986. Rappelons que les travaux d'excavation de la saison 1985 devaient couvrir une superficie de 49,75 mètres carrés. Cependant, en raison de difficultés imprévues énoncées précédemment, un total de 37 mètres carrés purent être mis au jour. Il est donc recommandé de compléter cette fouille par l'ouverture de 36 mètres supplémentaires. Un premier groupe de 16 puits est proposé de façon à circonscrire les aires de concentration majeure révélées au cours de la fouille de 1985. Ce sont: G/35,36,37, H/35,36, I/35,36, J/35,36,37, K/35,36,37, L/42, M/43, N/42. Pour le travail à l'extrémité est, nous proposons tout d'abord d'échantillonner cette section par vingt puits de 50 cm x 50 cm. Par la suite, quinze mètres carrés pourraient être ouverts en fonction de la distribution des vestiges identifiés.

Il est également recommandé qu'au cours des travaux de terrain, tous les sondages ou puits réalisés au cours des saisons 1976 et 1983 soient systématiquement répertoriés et transcrits sur le plan 1 du présent rapport.

Une équipe composée d'un archéologue et de quatre assistants pourrait mener à bien le travail à l'intérieur d'un délai de 16 jours, incluant le temps de quadrillage, de localisation sur plan des travaux antérieurs, de transport et de mauvais temps.

Cette fouille supplémentaire pourrait être en mesure de répondre à certaines interrogations formulées au départ et toujours non résolues. Ces questions concernent surtout la compréhension des activités poursuivies au site, la saisonnalité impliquée et finalement la découverte d'éléments structuraux en place.

D'autres avenues de recherches sont également envisageables, comme par exemple, de préciser la nature et l'ampleur du contexte historique trouvé à la station 11. Les vestiges historiques recueillis au site sont nombreux et représentent une grande variabilité fonctionnelle et de matières premières. Une autre fouille pourrait vraisemblablement apporter des informations supplémentaires intéressantes sur l'histoire des débuts de la colonisation euro-canadienne de cette portion de la Gaspésie.

3) Surveillance archéologique de chantier

La recommandation suivante vise la mise sur pied d'un programme de surveillance archéologique parallèlement aux travaux de réfection de la route 132. Cette mesure a pour

but d'assurer la présence constante d'un archéologue sur les lieux, afin d'apporter une mesure de contrôle à la destruction de vestiges encore enfouis à ce moment.

Les lignes qui suivent expliquent de façon préliminaire l'orientation que pourrait prendre ces travaux de surveillance archéologique.

Le travail de surveillance archéologique proposé implique la présence constante de deux archéologues au moment de travaux de construction sur la station 11 de DhDm-1. Cette tâche demande une collaboration étroite entre les archéologues et le responsable du chantier et les opérateurs de machinerie lourde. Il est tout d'abord recommandé que les archéologues soient présents lors du travail de scarification du pavage de la route 132 au sud du site. Rappelons que plusieurs indices (dont des carottes effectuées par M. Denis Roy du Ministère des Transports) laissent croire que des vestiges se trouvent sous ce pavage. Au besoin, (comme par exemple la découverte d'éléments structuraux, une couche stratigraphique inconnue ou des témoins particuliers) l'archéologue pourrait faire arrêter temporairement les travaux.

Préalablement ou subséquemment à cette étape, il serait souhaitable que les premiers centimètres de la surface de la station 11 soient décapés à l'aide d'une nivelleuse. Ce travail aura pour effet de permettre aux archéologues de procéder à une vérification et une collecte contrôlée. Par la suite, une autre "couche" de sol pourrait ainsi être déblayée et ainsi de suite jusqu'à la plage d'origine. Une telle intervention a déjà été réalisée avec succès au site Draper en Ontario.

4) Analyses

Cette étape concerne des analyses détaillées des vestiges recueillis lors des interventions archéologiques pratiquées sur la station. Ces analyses considéreraient les objets-témoins des périodes préhistorique et historique, les vestiges osseux, de même que celles des échantillons organiques ou de sol jugés pertinents. Mentionnons à cet effet qu'une datation de l'échantillon de charbon de bois recueilli par Benmouyal (1976) serait souhaitable, si ce prélèvement s'avère suffisant.

Nous sommes d'accord avec les recommandations émises par Aménatech (1984:28) à ce sujet, à l'effet que l'analyse devrait s'effectuer selon des problématiques particulières, notamment en vue d'une mise en valeur du site (à l'étape suivante). Puisque la majeure partie des vestiges est constituée de témoins lithiques et que le nombre d'outils diagnostiques est limité, l'analyse devrait privilégier une approche technologique. La question de l'organisation spatiale doit aussi être privilégiée. L'analyse détaillée des objets-témoins associés à la présence euro-canadienne sur le site est également un aspect susceptible d'apporter des éléments intéressants pour la reconstitution du peuplement historique de la région. Le rapport qui en découlerait permettrait de faire le lien entre les diverses interventions réalisées, tout en améliorant de beaucoup la compréhension des événements humains inscrits à la station 11.

5) Mise en valeur

Le site DhDm-1 à l'intérieur duquel est incluse la station 11, constitue l'un des plus anciens et importants sites actuellement connus au Québec. La station 11 occupe un espace privilégié pour la mise en valeur de ces millénaires d'histoire. En bordure de l'actuelle route 132, des milliers de touristes y circulent chaque année, sans compter les résidents locaux. Comme il est prévu d'aménager un belvédère sur l'emplacement actuel de la station 11, l'occasion est idéale pour utiliser cet espace afin d'y construire un petit musée d'interprétation.

Ce musée pourrait s'attarder à retracer pour les visiteurs les événements qui se sont produits au site DhDm-1, et particulièrement à la station 11. Il indiquerait les recherches réalisées sur ces lieux et vulgariserait les résultats obtenus suite aux fouilles et analyses. Tant l'aspect préhistorique qu'historique pourrait ainsi être mis en évidence. Une telle halte routière deviendrait un apport non négligeable pour la vie culturelle et économique de la région.

La première recommandation devrait être immédiatement effective, ce qui aurait pour effet de protéger les vestiges du site jusqu'aux éventuels travaux archéologiques proposés. La fouille supplémentaire recommandée pourrait être effectuée dès l'été 1986. Celle-ci devrait apporter diverses informations additionnelles qui pourraient être articulées avec celles déjà connues. Le programme de surveillance archéologique devrait se tenir simultanément à tout travail de réfection devant menacer l'intégrité de la station.

Les analyses subséquentes pourraient prendre place après la surveillance du chantier, soit lors de l'hiver 1987-1988. L'estimation du temps requis à leurs réalisations demeure pour l'instant aléatoire en raison du grand nombre d'inconnus à ce stade de la recherche, notamment l'évaluation du nombre d'objets-témoins qui pourraient être recueillis lors des travaux ultérieurs.

L'étape de mise en valeur pourrait s'amorcer lors de la construction de la halte routière. L'ouverture du musée d'interprétation prendrait place suite à la remise du rapport des analyses.

Nous croyons que ces mesures viendront augmenter nos connaissances sur le site, ainsi que par extension, sur le peuplement préhistorique et historique de la Gaspésie.

OUVRAGES CONSULTÉS

- AMENATECH
1984 Evaluation du potentiel archéologique préhistorique du site La Martre (DhDm-1), Ministère des Transports, Service de l'environnement.
- BARON-LAFRENIERE, L.
1983 Géomorphologie glaciaire de la région du mont Jacques-Cartier, Gaspésie, Mémoire de maîtrise, Département de géographie, Université de Montréal.
- BARRE, G.
1978 Cap-Chat (DgDq-1) un site du Sylvicole moyen en Gaspésie (2e édition, revue et augmentée), Ministère des Affaires culturelles du Québec, Les Cahiers du Patrimoine 1.
- BELANGER, J. et al
1981 Histoire de la Gaspésie, Boréal Express/Institut québécois de recherche sur la culture.
- BENMOUYAL J.
1976 Excavations archéologiques à Petite-Tourelle et La Martre, Gaspésie, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit.
- _____ 1978 "La Gaspésie", Recherches Amérindiennes au Québec, 7(1-2): 55-62.
- _____ 1981 North Gaspé Prehistory: A Contribution to Quebec Archaeology, Thèse de doctorat, Département d'Archéologie, Simon Fraser University.
- _____ 1984 Des paléoindiens aux iroquoiens en Gaspésie: 6000 ans d'histoire, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit.
- BOURET, M.
N.D. Analyse des pipes à tabac provenant des maisons Lebert-Charest et Van Felson, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit.
- DIONNE, J.C.
1977 "La mer de Goldwaith au Québec", Géographie Physique et Quaternaire, XXI (1-2): 61-80.
- DUMAIS, P. et ROUSSEAU, G.
1985 "Trois sites paléoindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent", Recherches Amérindiennes au Québec 15(1-2).

- HETU, B., et GRAY, J.T.
1980 "Evolution postglaciaire des versants de la région de Mont-Louis, Gaspésie, Québec", Géographie Physique et Quaternaire. 34(2): 187-208.
- LABELLE, C., et RICHARD, P.
1984 "Histoire postglaciaire de la végétation dans la région de Mont-Saint-Pierre, Gaspésie, Québec", Géographie Physique et Quaternaire. 38(3): 257-274.
- LEBUISS, J., et DAVID, P.P.
1977 "La stratigraphie et les événements du Quaternaire de la partie occidentale de la Gaspésie, Québec", Géographie Physique et Quaternaire 31(3-4): 275-296.
- MORNEAU, F. Géomorphologie du quaternaire: région de La Martre.
1981 Ministère des Transports, Service de l'Environnement.
- PARENT, M. "Paléogéographie du Québec méridional entre 12500
1985 et 8000 BP", Recherches Amérindiennes au Québec 15(1-2): 17-38.
- RASTOUL, P., et ROSS, A.
1978 La Gaspésie de Grosses-Roches à Gaspé (Itinéraire culturel), Librairie Beauchemin/Éditeur officiel du Québec.
- RICHARD, P. "Couvert végétal et paléoenvironnement du Québec
1985 entre 12,000 et 8,000 ans B.P.: l'habitabilité dans un milieu changeant". Recherches Amérindiennes au Québec. Vol. 15(1-2): 39-56.
- WALKER, I.C. "Nineteenth-Century Clay Tobacco Pipes in Canada",
1971 Ontario Archaeology 16: 19-35.
- WRIGHT, J.V. "La circulation de biens archéologiques dans le
bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire", Recherches amérindiennes au Québec, 12(3): 193-206.

Annexe

2 plans pliés en pochette

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 245